

*L'aide ordonnée par SM le Roi au profit
des populations de Gaza et d'Al Qods*

Une percée humanitaire par voie terrestre inédite

Page 4



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 10168

Jeudi 14 Mars 2024

Les Etats-Unis se maintiennent à la tête des pays exportateurs d'armes

Le Maroc 29^{ème} parmi les 40 plus grands importateurs



Page 3

En Toute Piété

Energumène en chef



Par Mohamed
Benarbia

Se vouloir «leader» de quelque tendance ou mouvement Sou, a fortiori, d'un parti politique que ce soit suppose que l'on doit disposer des compétences et mérites requis. La sagesse en fait partie bien évidemment, ce qui signifierait dans un langage plus accessible avoir de la jugeote.

Hélas, c'est loin d'être le cas quand on pense à quelques énergumènes qui empestent le champ politique marocain et dont certains, on ne sait par quel miracle ou, plutôt, par quel maléfique concours de circonstances, se sont même vus bombardés «hommes d'Etat».

Où devrait-on classer un certain Abdelilah Benkirane à ce propos ? Là, il faut bien le reconnaître, il serait le leader incontesté de cette race d'hommes dits politiques ou d'Etat.

Relégué, recalé, réduit au statut de chômeur quoique de luxe et trop grassement pensionné sur notre dos, nous autres, il se tue à vouloir faire l'intéressant, à vouloir accoucher «de prises de position», ou de «fatwas» allant immanquablement à l'encontre des avancées voulues par les Marocaines et les Marocains...

Populisme et opportunisme purs et durs, le tout enveloppé dans un discours prétendant puiser dans la religion dont il se sert tout comme ses acolytes comme prétexte pour chercher à justifier l'injustifiable.

La réforme voulue pour le Code de la famille l'a sorti de ses gonds à telle enseigne qu'il est allé au-delà de ses clowneries habituelles. Dans sa farouche et stupide opposition à l'interdiction du mariage des mineures, et dans son écume, il s'oublie pour laisser se dévoiler ce qu'il est au fond.

On en a pour preuve cette ignominie qu'il a osée, qu'il a vomie en ce mois sacré : «Le pain s'il refroidit, on n'en veut pas. Il faut qu'il soit bien chaud».

Le pain en question, dans son esprit tordu, c'est la femme. La mineure pour cet énergumène en chef, c'est un pain chaud.

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme

L'OFI salue le courage et les sacrifices des femmes palestiniennes

Hanane Rihab : Notre solidarité avec la femme palestinienne constitue par là-même l'expression de notre condamnation du mutisme de la communauté internationale

Actualité



Dans le cadre des activités déployées et des événements organisés en marge de la commémoration de la Journée internationale de la femme, l'Organisation des femmes itihadies (OFI) a organisé, le samedi 9 mars 2024, au Complexe culturel de Sidi Maârouf à Casablanca, un rassemblement de solidarité avec les femmes palestiniennes, victimes des atrocités incommensurables manifestées par les forces d'occupation israéliennes en terre de Palestine, notamment la Bande de Gaza.

Cet événement, plein de symboles, dont la thématique principale choisie par les femmes de l'Union socialiste des forces populaires s'inscrit en plein milieu d'un vaste mouvement national et mondial de manifestations et de condamnations de l'agression israélienne sur la Bande palestinienne de Gaza, vient intégrer l'explosion des revendications lancées de partout au monde appelant à mettre un terme à ce conflit dévastateur et dénonçant un véritable génocide rasant des populations civiles innocentes constituées en majorité de femmes et d'enfants.

Dans cette veine, la secrétaire nationale de l'Organisation des femmes itihadies, Hanane Rihab a souligné dans son allocution circonstancielle que « cette forme de soutien solidaire avec ses portées symboliques déroule un message clair de condamnation du mutisme

de la communauté internationale persistant dans son jugement « deux poids, deux mesures » quant à l'intervention requise pour secourir l'ensemble du peuple palestinien, en particulier les Ghazaouiés et Ghazaouiés, confronté à la famine et aux conditions d'une extrême cruauté infligées par les forces armées d'Israël.

La dirigeante de l'OFI a indiqué, en évoquant des données statistiques provenant des travaux de diverses organisations humanitaires affiliées aux Nations unies, qu'en termes quantitatifs, les femmes et enfants figurent en tête de liste des victimes des martyrs, des blessés, des déplacés, rappelant, par ailleurs, qu'il a toujours été établi que c'est un constat qui se révèle à l'occasion de tous les conflits armés à travers le monde.

A cet effet, Hanane Rihab a ajouté que la récurrence de ces faits devrait inciter tous ceux qui se déploient en matière de défense des droits de l'Homme à mettre la pression pour développer les mécanismes de protection des femmes, des enfants, des personnes âgées et de celles qui sont en situation de handicap et à prévoir les sanctions requises à l'encontre des Etats qui enfreignent aux engagements et traités internationaux y afférents...

Là-dessus, Hanane Rihab a soutenu que la solidarité avec les femmes palestiniennes fait partie d'une volonté ancrée chez l'ensemble des composantes

et institutions du pays, « Souverain, Etat, partis politiques et société civile ». Cette solidarité inconditionnelle provient de notre engagement national envers le peuple palestinien, exprimé par Sa Majesté le Roi qui considère que notre pays ne fait pas de différence entre la question palestinienne et la question de notre intégrité territoriale et que le Maroc ne délaissera jamais les droits légitimes du peuple palestinien avec en tête son droit à l'établissement de son Etat indépendant et sa capitale Al Qods », a-t-elle mis en avant en appuyant que le Maroc n'agit point dans une logique de surenchère ou d'opportunisme (...) mais bien dans « la logique de positions de principe ».

Et d'ajouter que « la Position Royale nous rappelle l'appel retentissant du martyr Omar Benjelloun qui a considéré la question palestinienne comme une cause nationale ».

De son côté, Layla Bouhou, membre du Conseil national de l'Organisation des femmes itihadies, a appelé à davantage de mobilisation et d'actions solidaires à l'égard de la cause palestinienne d'une manière générale et de la femme palestinienne en particulier (...)

D'autre part, cette rencontre de solidarité a été marquée par une contribution conséquente de l'Agence « Bait Mal Al Qods Acharif » à travers l'organisation d'une exposition des publications consacrées à ses prestations dédiées à la

protection des Maqdisis, sous la conduite clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, président du Comité Al Qods.

Il convient, en outre de rappeler que l'Organisation des femmes itihadies a émis conjointement avec le secteur féminin du Parti du Progrès et du Socialisme (Forum de l'égalité et de l'équité), à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, un communiqué dénonçant et condamnant les violences meurtrières quotidiennes commises par les forces de l'agression israéliennes, foncièrement contraires aux engagements et traités internationaux...

A ce propos, il est à noter que l'OFI a, également, lors de la tenue du Conseil de l'Internationale socialiste, à Madrid, les 24 et 25 février écoulés, recommandé l'adoption de mécanismes internationaux pour la protection des femmes et des enfants de Gaza, de même que le secteur féminin itihadi a longuement plaidé aux côtés des organisations féminines socialistes et progressistes en faveur de l'opérationnalisation de l'approche genre social dans le droit international humain qui est, en tout état de cause, un référentiel essentiel pour tout ce qui se rapporte aux droits des civils au cours des différends et conflits armés à travers les quatre coins de la planète.

Rachid Meftah

SM le Roi félicite M. Asif Ali Zardari à l'occasion de son investiture Président du Pakistan

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à M. Asif Ali Zardari à l'occasion de son investiture Président de la République islamique du Pakistan.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi exprime Ses chaleureuses félicitations à M. Ali Zardari, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement

de ses hautes fonctions.

Le Souverain fait part à cette occasion de Sa fierté des relations fraternelles distinguées unissant les deux pays, affirmant Sa détermination à œuvrer de concert avec le Président pakistanais pour renforcer la coopération bilatérale et la développer dans divers domaines d'intérêt commun, pour le bien des deux peuples frères.



SM le Roi, Amir Al-Mouminine, félicite le Pape François à l'occasion de l'anniversaire de son investiture à la mission papale

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, a adressé un message de vœux et de félicitations à Sa Sainteté le Pape François, à l'occasion du onzième anniversaire de son investiture à la mission papale.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses vœux les meilleurs de santé et de longue vie pour Sa Sainteté le Pape François afin qu'il puisse poursuivre sa

contribution agissante à la consécration des principes de dialogue et de coexistence.

SM le Roi saisit cette occasion pour réaffirmer la détermination du Royaume à continuer à enrichir les excellentes relations unissant à la Cité du Vatican, de manière à contribuer aux efforts de consolidation et de promotion des nobles valeurs spirituelles et humaines entre les peuples.

Les Etats-Unis se maintiennent à la tête des pays exportateurs d'armes

Le Maroc 29^{ème} parmi les 40 plus grands importateurs



« Les importations d'armes majeures par les Etats africains ont chuté de 52% entre 2014-18 et 2019-23. Cela est dû principalement aux fortes baisses des importations de deux Etats nord-africains : l'Algérie (-77%) et le Maroc (-46%) », selon les nouvelles données sur les transferts internationaux d'armes publiées par le Stockholm International Peace Research Institute (Sipri).

D'après ces nouvelles données, le Maroc conserve sa position (29e) parmi les 40 plus grands importateurs. Il s'agit du même clas-

sement qu'il occupait dans le précédent rapport du Sipri de 2023. Par ailleurs, le Maroc s'est classé entre 2019 et 2023 au 7e rang dans le monde arabe, derrière des pays comme l'Arabie Saoudite (2ème mondial), le Qatar (3ème mondial), l'Egypte (7ème mondial), le Koweït (12ème mondial), les Emirats Arabes Unis (14ème mondial) et l'Algérie (21ème mondial).

Selon la même source, les importations d'armes par le Maroc ont atteint 0,8% au cours de 2019-2023 contre 1,4% lors de la période 2014-2018.

Concernant les fournisseurs d'armes, les Etats-Unis restent le premier exportateur d'armes vers le Maroc avec 69%, suivis par la France (14%) et Israël (11%), alors que la Russie est le premier fournisseur d'armes de l'Algérie avec 48%, suivie par l'Allemagne (15%) et la Chine (14%).

Les Etats européens ont doublé leurs importations d'armes majeures (+94%) entre 2014-18 et 2019-23 et presque 55% de ces importations sur la période 2019-23 proviennent des Etats-Unis, contre 35% en 2014-18. « Plus de la moitié des importations d'armes des Etats européens proviennent des Etats-Unis », a mis en évidence Dan Smith, directeur du Sipri, « alors que dans le même temps, l'Europe est responsable d'environ un tiers des exportations mondiales d'armes, dont d'importantes quantités sont issues de la région, ce qui reflète la forte capacité militaro-industrielle de l'Europe. Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles les Etats européens membres de l'OTAN importent des armes de provenance des Etats-Unis, notamment l'objectif de maintenir les relations transatlantiques ainsi que des questions plus techniques et militaires liées aux coûts. Si les relations transatlantiques venaient à changer dans les années à venir, les politiques d'acquisition d'armes des Etats européens pourraient également changer ».

Les pays du Moyen-Orient figurent parmi les plus grands importateurs d'armes au

monde. En effet, 30% des transferts internationaux d'armes étaient destinés au Moyen-Orient entre 2019 et 2023 et trois pays figurent dans le Top 10 des plus grands importateurs en 2019-23, à savoir l'Arabie Saoudite, le Qatar et l'Egypte.

« L'Arabie Saoudite est le deuxième plus grand importateur d'armes au monde entre 2019 et 2023, recevant 8,4% des importations mondiales d'armes au cours de cette période. Les importations saoudiennes d'armes ont chuté de 28% en 2019-23, par rapport au niveau record atteint en 2014-18. Le Qatar a quasi quadruplé ses importations d'armes (+396%) entre 2014-18 et 2019-23, ce qui en fait le troisième importateur mondial d'armes en 2019-23 ».

Le même rapport a fait savoir que les Etats-Unis demeurent le premier fournisseur d'armes des pays du Moyen-Orient avec 52%, suivis de la France (12%), de l'Italie (10%) et de l'Allemagne (7,1 %).

Les USA sont les plus grands exportateurs d'armement du monde. Ils ont augmenté leurs exportations d'armes de 17% entre 2014-18 et 2019-23, tandis que les exportations d'armes de la Russie ont diminué de moitié. Cependant, la Russie est devenue pour la première fois le troisième plus grand exportateur d'armes, juste derrière la France.

Par ailleurs, le volume mondial des transferts internationaux d'armes a légèrement diminué de 3,3 % entre 2014-18 et 2019-23.

Le rôle des femmes juges marocaines dans le système judiciaire mis en avant à New York

Le rôle des femmes juges marocaines dans le système judiciaire a été mis en exergue lors d'un événement de haut niveau organisé, mardi au siège de l'ONU à New York, dans le cadre de la 68ème session de la Commission de la condition de la femme (CSW68).

Intervenant à cette occasion, la juge Mina Sougrati, désignée par le président-délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) pour représenter le Maroc à cette réunion, a mis en avant le parcours des magistrates marocaines depuis la nomination de la première femme juge en 1961.

Mme Sougrati, qui préside l'Union des femmes juges du Maroc (UFJM), a relevé que le nombre des femmes juges est passé aujourd'hui à 1.741 magistrates, notant que cette dynamique est le fruit des réformes majeures initiées par le Maroc en droite ligne de la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de l'égalité des genres.

Elle a en outre indiqué que la femme juge marocaine s'est imposée au fil des années grâce à ses capacités et ses compétences, en occupant des postes importants comme procureur du Roi, procureur général et présidente de tribunal.

Cet événement a été marqué par la participation de plusieurs femmes juges représentant les Etats membres de l'ONU, ainsi que par des ministres et de hauts responsables du Système des Nations unies, outre des organisations de la société civile.

La présente session de la Commission de la condition de la femme qui se tient du 11 au 22 mars au siège de l'ONU est placée sous le thème "Accélérer la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la

paupvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes".

Participent à cet événement, des représentants des Etats membres, des entités des Nations unies et des organisations non gouvernementales accréditées par le Conseil économique et social de l'ONU de toutes les régions du monde.

Les débats lors de cette session examinent les mesures et les investissements qui pourront mettre fin à la pauvreté des femmes et faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes.

Sur Très Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods

Déploiement d'une aide humanitaire destinée à la population de Gaza et d'Al Qods



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Président du Comité Al Qods, a donné Ses Hautes Instructions pour déployer une opération humanitaire d'aide alimentaire, par voie terrestre, destinée à la population palestinienne de Gaza et de la Ville Sainte d'Al Qods, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Cette aide, qui coïncide avec le début du mois sacré de Ramadan, intervient pour apaiser les souffrances des populations palestiniennes, et notamment leurs catégories les plus vulnérables, précise le communiqué.

Ainsi, l'aide ordonnée par Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, pour la population de Gaza est composée de plus de 40 tonnes de

denrées alimentaires, y compris des denrées de première nécessité.

Outre l'aide institutionnelle, déployée notamment à travers la Fondation Mohammed V pour la solidarité, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le glorifie, a bien voulu prendre en charge, sur les deniers personnels du Souverain, une grande partie de l'aide acheminée, dont en particulier celle destinée aux nourrissons et aux enfants en bas âge, souligne la même source.

Le ministère précise que, depuis le déclenchement des hostilités armées il y a plus de 5 mois, le Maroc est le premier pays à acheminer, par cet itinéraire terrestre inédit, son aide humanitaire et qui sera livrée directement aux populations bénéficiaires.

Par ailleurs, Sa Majesté le Roi Mohammed

VI, Président du Comité Al Qods, a donné Ses Hautes Instructions à l'Agence Bayt Mal Al Qods, pour fournir une aide alimentaire aux populations de cette Ville Sainte. Ainsi, 2000 paniers alimentaires bénéficiant à 2000 familles maqdessis seront distribués et 1000 repas seront servis quotidiennement en faveur des Palestiniens de la Ville. L'aide prévoit, également, la mise à disposition de l'hôpital de Jérusalem d'une salle de coordination des urgences.

Cette opération humanitaire de grande envergure au profit des populations palestiniennes vient confirmer l'engagement efficient et la sollicitude continue de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Président du Comité Al Qods, en faveur de la Cause palestinienne, conclut le communiqué.

Jamal Choubki, ambassadeur de la Palestine à Rabat

L'aide humanitaire acheminée à Gaza et à Al-Qods reflète le haut sens humain et solidaire authentique de SM le Roi

L'aide humanitaire acheminée, mardi par voie terrestre, aux populations palestiniennes de Gaza et de la Ville Sainte d'Al-Qods, sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, reflète le haut sens humain et solidaire authentique du Souverain et Son engagement continu envers le peuple palestinien, a affirmé l'ambassadeur de la Palestine à Rabat, Jamal Choubki. Dans une déclaration à la MAP, le diplomate palestinien a affirmé que cette aide humanitaire a "une grande valeur et revêt un caractère important", d'autant plus qu'elle vient lever le siège sur les Palestiniens de Gaza et d'Al-Qods au premier jour du mois sacré de Ramadan.

Le fait que le Maroc soit le premier pays, depuis le déclenchement des opérations armées il y a plus de 5 mois, à acheminer, par cet itinéraire terrestre inédit, son aide humanitaire et qui sera livrée directement aux populations bénéficiaires, confirme que le Royaume, sous le leadership de Sa Majesté le Roi entreprend des initiatives qui constituent un modèle à suivre, a ajouté le diplomate palestinien.

Il a rappelé que le Maroc mène chaque année, sur Hautes Instructions Royales, des opérations humanitaires au profit du peuple palestinien, ce qui signifie que l'engagement pérenne de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, englobe plusieurs domaines humanitaires, sociaux et culturels.

Mahmoud El Habach, conseiller du Président palestinien

L'aide humanitaire du Maroc va apaiser les souffrances de la population de Gaza

L'e conseiller du Président palestinien pour les affaires religieuses, Mahmoud El Habach, a salué hautement l'opération humanitaire lancée mardi par le Royaume du Maroc au profit de la population palestinienne dans la bande de Gaza et à Al Qods Acharif, soulignant que ce soutien est de nature à apaiser les souffrances du peuple palestinien.

"Nous saluons hautement ce geste noble, une initiative reconnue à SM le Roi Mohammed VI", a dit M. El Habach dans une déclaration à la MAP, ajoutant que le peuple palestinien exprime ses remerciements au Souverain et au peuple marocain pour cette action qui traduit les sentiments de fraternité sincère et incarne les valeurs humaines envers les personnes endeuillées qui souffrent du blocus dans la bande de Gaza. Le responsable palestinien a fait part de ses remerciements et de sa considération au Royaume du Maroc pour "cette initiative de soutien à nos proches bloqués dans la bande de Gaza", estimant que cette opération est en harmonie avec les valeurs de solidarité et de fraternité entre pays arabes et islamiques.

"La bande de Gaza vit un drame et une catastrophe humanitaires d'envergure, dans un contexte marqué par la guerre et le blocus imposé à ce territoire", a-t-il rappelé, relevant que les Gazouis ont grandement besoin de cette aide.

Cette aide, qui coïncide avec le début du mois sacré de Ramadan, intervient pour apaiser les souffrances des populations palestiniennes.

L'aide ordonnée par SM le Roi au profit des populations de Gaza et d'Al Qods

Une percée humanitaire par voie terrestre inédite

L'aide ordonnée par SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, au profit de la population de Gaza et de la Ville Sainte d'Al Qods constitue une percée humanitaire terrestre, qui se démarque par son caractère inédit, et qui vient apporter du baume au cœur des populations et apaiser leurs souffrances, en ce début du mois sacré de Ramadan.

Cette aide humanitaire de grande envergure est en effet acheminée par voie terrestre jusqu'à Gaza, ce qui du coup fait du Maroc le premier pays à opérer cette percée exceptionnelle depuis le déclenchement des hostilités armées.

Jusqu'à maintenant les aides destinées aux Gazouis passaient soit par l'Égypte, via le passage de Rafah, soit elles étaient larguées depuis les avions. Cette dernière option comporte plusieurs risques, dont la destruction des denrées et la chute des cargaisons qui cause des victimes parmi la po-

pulation.

L'aide marocaine, qui coïncide avec le mois sacré de Ramadan, vise prioritairement les enfants, les femmes et les personnes âgées, ce qui lui confère un supplément d'âme en ces temps de communion et de partage.

Cette opération humanitaire importante vient traduire encore une fois la sollicitude continue de Sa Majesté le Roi, Président du Comité Al Qods, en faveur des Palestiniens et de leur cause et s'inscrit dans une longue tradition marocaine de solidarité agissante. Imprégné de ce même esprit, Sa Majesté le Roi a tenu à prendre en charge personnellement, et sur Ses deniers privés, une grande part de cette aide, en particulier celle destinée aux nourrissons et aux enfants en bas âge.

Cette aide est composée de plus de 40 tonnes de denrées alimentaires, y compris des denrées de première nécessité, destinées

à la population de Gaza. Pour les Maqdessis, ce sont 2.000 paniers alimentaires qui seront distribués et 1.000 repas qui seront servis quotidiennement. L'aide prévoit, également, la mise à disposition de l'hôpital de Jérusalem d'une salle de coordination des urgences.

Le Maroc, rappelle-t-on, n'est pas à sa première opération humanitaire en direction des Palestiniens. C'était le cas notamment en 2023 quand des avions marocains ont transporté 25 tonnes d'aide humanitaire à la population de Gaza, acheminée via le passage de Rafah depuis l'Égypte, et en 2018 lorsque le Royaume a déployé un hôpital de campagne médico-chirurgical à Gaza.

La réussite de cette opération humanitaire est le résultat du leadership sage et clairvoyant de Sa Majesté le Roi, un leadership porté par une vision de la paix et tourné vers le soutien effectif et concret aux Palestiniens et à leur cause.



Efforts internationaux accrus pour envoyer de l'aide à Gaza touchée par la famine



La communauté internationale cherche à diversifier les voies pour acheminer des aides vitales à la population de Gaza au bord de la famine et bombardée sans cesse par Israël. Le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell dénonce l'utilisation de la faim "comme arme de guerre".

Ces dernières 24 heures, au moins 88 personnes ont péri dans les bombardements israéliens qui ont touché notamment le sud de la bande de Gaza dévastée et assiégée depuis le 9 octobre par Israël, a indiqué mercredi le ministère de la Santé du mouvement islamiste Hamas.

Au sixième mois de la guerre déclenchée par une attaque sanglante du Hamas contre Israël, le bilan humain ne cesse de s'alourdir à Gaza avec 31.272 morts en majorité des civils depuis le 7 octobre selon le même ministère, et la situation humanitaire ne cesse d'empirer, l'ONU redoutant "une famine généralisée".

Sans trêve à l'horizon et alors que les aides par voie terrestre sous contrôle d'Israël n'entrent qu'au compte-gouttes à Gaza, plusieurs pays ainsi que l'Union européenne ont décidé des voies alternatives, par mer et air.

Un premier bateau chargé de 200 tonnes de vivres a quitté mardi le port chypriote de Larnaca pour Gaza, empruntant un couloir mis en place par l'UE et plusieurs pays. Ce bateau de l'ONG espagnole Open Arms qui évolue à très petite vitesse se trouvait mercredi à environ 260 km de Gaza, selon le site Vessel Finder.

Chypre, distante d'environ 370 km des côtes du territoire palestinien, a annoncé préparer un deuxième chargement, "bien plus grand".

Quatre bateaux de l'armée américaine

ont eux quitté les Etats-Unis avec une centaine de soldats et l'équipement nécessaire à la construction d'une jetée et d'un quai à Gaza pour l'acheminement de l'aide d'humanitaire. Le voyage doit prendre 30 jours environ et l'installation sera prête "d'ici 60 jours", selon les autorités américaines.

Depuis une dizaine de jours, plusieurs pays arabes et occidentaux dont les Etats-Unis parachutent quotidiennement des repas et des aides médicales sur la bande de Gaza surtout le nord où la situation est particulièrement désespérée.

Mais les envois par mer ou les parachutages ne peuvent se substituer à la voie terrestre, martèle l'ONU.

"Quand nous étudions les voies alter-

natives pour apporter de l'aide, par la mer ou par les airs, nous devons nous rappeler que nous devons le faire parce que la voie terrestre habituelle est fermée", a dit Josep Borrell.

"Et le fait d'affamer la population est utilisé comme une arme de guerre", a-t-il déploré.

Selon le ministère de la Santé du Hamas, au moins 27 personnes sont mortes de malnutrition et de déshydratation, en majorité des enfants, dans la bande de Gaza, déjà soumise à un blocus israélien total depuis la prise de contrôle en 2007 de ce territoire par le Hamas.

L'armée israélienne a, elle, annoncé un "projet pilote" qui a permis mardi l'entrée de six camions d'aide du Programme alimentaire mondial (PAM) directement dans le nord de la bande de Gaza, une première.

Mais le PAM estime qu'il faut 300 camions d'aide alimentaire par jour pour répondre aux besoins immenses des quelque 2,4 millions d'habitants dont la grande majorité est menacée de famine d'après l'ONU.

Depuis le début de la guerre, l'aide entre dans Gaza via deux terminaux à la frontière sud d'Israël, venant d'Egypte qui garde sa frontière fermée avec le territoire palestinien.

En dépit des pressions internationales, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu est déterminé à poursuivre son offensive contre le Hamas.

"Israël remportera cette guerre quoi qu'il en coûte. Et pour la gagner, Israël doit détruire les derniers bataillons du Hamas à Rafah", où s'entassent 1,5 million de Palestiniens en grande majorité des déplacés, a dit M. Netanyahu.

Le Premier ministre a juré d'"anéantir"

le Hamas après l'attaque menée le 7 octobre par des commandos de ce mouvement infiltrés depuis Gaza en Israël.

Au moins 1.160 personnes ont été tuées dans cette attaque, la plupart des civils, selon un décompte établi par l'AFP à partir de sources officielles israéliennes et quelque 250 personnes avaient été enlevées et emmenées à Gaza. 130 otages s'y trouvent encore dont 32 déclarés morts par Israël.

En représailles, l'armée israélienne a lancé une campagne massive de bombardements contre le territoire exigü, suivie 20 jours plus tard d'une offensive terrestre qui a permis à ses soldats d'avancer du nord au sud de cette bande de terre d'environ 40 km de long et 10 de large.

Le patron de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) Philippe Lazzarini a dénoncé une "guerre contre les enfants", en affirmant que plus d'enfants ont été tués à Gaza en quatre mois de guerre qu'en quatre ans de conflits à travers le monde.

Face à l'intransigeance des protagonistes, les pays médiateurs -Etats-Unis, Qatar, Egypte- n'arrivent pas à arracher un accord de trêve accompagné de libérations d'otages, qui était espéré pendant le mois de jeûne musulman du ramadan qui a début cette semaine.

"Nous ne sommes pas près d'un accord", a dit le Qatar.

A la frontière israélo-libanaise, les violences ne connaissent elles non plus aucun répit. Mercredi, le Hamas a annoncé la mort d'un membre de sa branche armée, Hadi Moustapha, dans une frappe attribuée à Israël contre une voiture dans le sud du Liban dans laquelle une autre personne a péri.



Le fait d'affamer la population est utilisé comme une arme de guerre, déplore le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell

Economie

Le Maroc et la Chine offrent des opportunités de collaboration prometteuses

Le Maroc et la Chine offrent des opportunités de collaboration susceptibles de générer une transformation structurelle dans divers secteurs, a affirmé dimanche le doyen de l'Institut de la nouvelle économie structurelle de l'Université de Beijing, Justin Yifu Lin.

"Cette transformation implique le développement d'une industrie moderne et novatrice" a-t-il dit lors d'une interview accordée à des journalistes étrangers dans le cadre du programme d'échange médiatique du Centre international de communication et de presse de Chine (CIPCC).

M. Lin, également conseiller au Conseil d'État et membre du Comité permanent à la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), a mis en exergue le positionnement stratégique du Maroc aux portes de l'Europe, rapporte la MAP.

En réponse à une question de la MAP sur les perspectives de coopération économique entre le Maroc et la Chine, il a noté que le Royaume a démontré son savoir-faire dans divers domaines industriels, à l'instar du secteur des pièces automobiles, soulignant que la Chine peut apporter son expertise technologique et tirer parti de la main-d'œuvre qualifiée marocaine ainsi que de l'accès privilégié aux marchés européens.

L'ancien premier vice-président et économiste en chef de la Banque mondiale de 2008 à 2012 a mis en lumière le succès du Maroc dans le domaine de l'énergie solaire, indiquant que c'est un domaine propice à la coopération entre les deux pays, la Chine étant le principal fabricant mondial de panneaux solaires.

Il a également relevé que le coût de l'électricité produite à partir de panneaux solaires est bien inférieur à celui de la production conventionnelle, précisant que la Chine serait intéressée d'exploiter le vaste désert marocain pour en faire une base de production d'électricité solaire.

Enfin, l'universitaire chinois a mis en avant la remarquable stabilité dont jouit le Royaume, qui représente un facteur clef dans la voie vers la prospérité du pays.

TGR : Un déficit du trésor de 3,69 MMDH à fin février



La situation des charges et ressources du Trésor, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, dégage un déficit du Trésor de 3,69 milliards de dirhams (MMDH) à fin février, contre un déficit de 5,719 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 11,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 5,719 MMDH à fin février 2023, compte tenu d'un solde positif de 14,7 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA, indique la TGR dans son Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de février 2024.

S'agissant des recettes ordinaires brutes, elles se sont établies à 51,6 MMDH contre 43,4 MMDH à fin février 2023, en hausse de 18,9% ou +8,2 MMDH, fait savoir la TGR, expliquant ce résultat par l'augmentation des impôts directs de 6,9%, des droits de douane de 21,7%, des impôts indirects de

14,8%, des droits d'enregistrement et de timbre de 11,1% et des recettes non fiscales de 119,7%, rapporte la MAP.

En ce qui concerne les dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 67,7 MMDH à fin février 2024, en hausse de 0,7% par rapport à leur niveau à fin février 2023, en raison de l'augmentation de 4,6% des dépenses de fonctionnement et de 1,2% des dépenses d'investissement, conjuguée à la baisse de 20,1% des charges de la dette budgétisée.

La baisse des charges de la dette budgétisée de 20,1% s'explique par la diminution de 64,6% des remboursements du principal (1,234 MMDH contre 3,482 MMDH) et par l'augmentation de 12,1% des intérêts de la dette (5,398 MMDH contre 4,815 MMDH), ressort-il du BMSFP.

A fin février 2024, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 140,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 20%, soit le même niveau à fin février 2023 et un taux d'émission sur engagements

de 62% contre 65% un an auparavant.

Par ailleurs, les recettes des CST ont atteint 30,5 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 11,4 MMDH contre 11,8 MMDH à fin février 2023.

Les dépenses émises, ayant atteint 19,5 MMDH, intègrent la part des CST au titre des rem-

boursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 217 millions de dirhams (MDH). Le solde de l'ensemble des CST s'élève à 11 MMDH.

A fin février 2024, les recettes des SEGMA ont été de 282 MDH contre 274 MDH à fin février 2023, en hausse de 2,9%. Les dépenses ont été de 14 MDH à fin février 2024 contre 23 MDH à fin février 2023, en baisse de 39,1%.

Les recettes douanières à 14,54 MMDH à fin février

Les recettes douanières nettes ont atteint 14,548 milliards de dirhams (MMDH) à fin février 2024 contre 12,69 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 14,6%, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ces recettes douanières nettes (droits de douane, taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation et taxe intérieure sur la consommation (TIC) sur les produits énergétiques) tiennent compte de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 20 millions de dirhams (MDH) à fin février 2024 contre 14 MDH un an auparavant, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP).

De même, les recettes douanières brutes se sont chiffrées à 14,568 MMDH à fin février 2024 contre 12,704 MMDH un an auparavant, en hausse de 14,7% par rapport à leur niveau à fin février 2023, fait savoir la même source.

Le FEC et la région de Draâ-Tafilalet signent une convention de financement de 1,7 MMDH

Le Fonds d'équipement communal (FEC) et la région de Draâ-Tafilalet ont signé, lundi, une convention de financement d'un montant de 1,7 milliard de dirhams (MMDH) en vue de contribuer au financement d'un ambitieux programme d'investissement à réaliser à l'horizon 2027.

Cette convention définit les modalités et les conditions d'octroi et de mobilisation par le FEC d'une ligne de crédit au profit de la région de Draâ-Tafilalet pour le financement de projets prioritaires du Programme de développement régional (PDR) de cette région 2022-2027 et du Programme de réduction des disparités territoriales et sociales en milieu rural (PRDTS), indique le Fonds.

Ces programmes visent l'amélioration de l'attractivité économique des espaces territoriaux de la région, le désenclavement des populations en milieu rural, la lutte contre le stress hydrique, ainsi que la mise en œuvre de projets d'adaptation liés au changement climatique, fait savoir la même source. Et de conclure que la concrétisation de cette ligne de crédit consolide la confiance des collectivités territoriales, plus particulièrement celle des régions, envers le FEC en tant que partenaire technique et financier de référence et permet aux deux parties, dans un esprit de responsabilité et d'ambition, de confirmer leur attachement à promouvoir un développement régional inclusif, durable et dynamique.

OPCVM : L'actif net à 578,6 MMDH au 1^{er} mars

L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à 578,6 milliards de dirhams (MMDH) au 1^{er} mars, en hausse de 3,35% en glissement annuel, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Les catégories "Contractuel" et "Actions" ont affichées les meilleures variations annuelles avec +8,01% et +7,92% respectivement, tandis que les OPCVM "Obligations court terme" ont connu un repli de 4,41%, d'après les statistiques hebdomadaires de l'AMMC.

Par ailleurs, le nombre d'OPCVM en activité a atteint 578 fonds à la même période.

Le groupe Attijariwafa bank et l'ENSIAS renforcent leur collaboration à travers un partenariat stratégique

Le groupe Attijariwafa bank et l'École nationale supérieure d'informatique et d'analyse des systèmes (ENSIAS) renforcent leur collaboration en signant une convention de partenariat.

Cette initiative vient couronner l'excellence des relations entre les deux institutions, qui œuvrent conjointement depuis plusieurs années pour soutenir le développement des compétences chez les jeunes talents.

Ce partenariat donne un nouvel élan à la collaboration entre les deux établissements, qui partagent une stratégie axée sur le renforcement des capacités des jeunes à acquérir des compétences solides. Le groupe Attijariwafa bank et l'École nationale supérieure d'informatique et d'analyse des systèmes (ENSIAS) ont décidé de mutualiser leurs efforts et de créer des synergies à forte valeur ajoutée autour d'une feuille de route ambitieuse et innovante.

Plusieurs actions et initiatives sont prévues dans le cadre de ce partenariat, notamment : la création de synergies autour des parcours académiques et des programmes ; le transfert mutuel de compétences et partage des expertises ; la mise en place de programmes immersifs favorisant la montée en compétences des jeunes talents et leur insertion professionnelle et le développement

de projets conjoints liés à l'entrepreneuriat, à l'innovation et aux nouvelles technologies.

Ce partenariat prévoit aussi l'accélération des initiatives communes en matière d'accompagnement des jeunes sur le volet inhérent au développement de l'intelligence collective, aux softskills et au développement personnel...

Organisée le jeudi 7 mars 2024, au sein du campus de l'École nationale supérieure d'informatique et d'analyse des systèmes à Rabat, cette cérémonie a été honorée par la présence de Mohamed El Kettani, président directeur général du groupe Attijariwafa bank, qui a animé une conférence devant un large panel d'étudiants.

Cette intervention a été hautement appréciée par les jeunes, qui ont eu l'opportunité d'interagir et d'échanger directement avec lui lors d'une séance de questions/réponses. Lors de son allocution, M. El Kettani a mis en lumière son parcours inspirant ainsi que les différentes trajectoires qu'il a empruntées tout au long de sa carrière. Il a expliqué aux talents présents l'importance de s'inscrire dans une cohérence qui leur permettrait de faire des choix en adéquation avec leurs motivations, leurs principes et leurs valeurs.

Il a également encouragé les jeunes talents à faire preuve de curiosité, à cultiver le



goût du challenge et à sortir de leur zone de confort pour relever des défis multiples en s'inscrivant dans la voie de l'apprentissage continu.

Aussi, il les a invités à croire fortement dans les perspectives de développement du pays et à contribuer activement à la modernisation de son tissu industriel et financier.

Il a également mis en exergue l'importance d'être passionné par sa mission et de la mener à bien en créant des synergies en équipe.

Le groupe Attijariwafa bank et l'École nationale supérieure d'informatique et

d'analyse des systèmes (ENSIAS) incarnent chacun, dans son domaine respectif, une forte culture du leadership et de l'excellence. Ce partenariat traduit leur volonté de s'investir dans le renforcement d'un capital humain qui constitue l'avenir du pays et, plus largement, du continent.

À travers ce partenariat, le groupe Attijariwafa bank consolide sa position en tant qu'acteur citoyen engagé auprès des talents, contribuant activement à cette dynamique constructive qui place le développement du capital humain au cœur de toutes les actions entreprises.

Rabat : La CDG et l'ONCF scellent un partenariat stratégique

Le directeur général de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG), Khalid Safir, et le directeur général de l'Office national des chemins de fer (ONCF), Mohamed Rabie Khlie, ont signé, vendredi dernier à Rabat, une convention-cadre de partenariat stratégique définissant les modalités et les champs de collaboration entre les deux groupes.

Cette convention-cadre définit les bases d'un partenariat durable et profitable entre les deux parties dans différents domaines identifiés, se rapportant entre autres au conseil financier et à la structuration de fi-

nancement, à l'aménagement du territoire, à la gestion immobilière, aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, indique-t-on dans un communiqué conjoint publié lundi sur le site de l'ONCF.

Ce partenariat vient accompagner le nouveau cycle de développement de l'Office et de ses filiales dans la continuité des mutations majeures réalisées durant les deux dernières décennies, fait savoir la même source.

Et d'ajouter que ces mutations visent à asseoir et à promouvoir une mobilité durable et accessible à tous pour répondre aux

défis stratégiques, économiques et environnementaux du Maroc et être à la hauteur des attentes lors des prochaines échéances, rapporte la MAP.

Pour le groupe CDG, cette démarche est au cœur de sa nouvelle stratégie d'accompagnement des politiques publiques dans le développement de projets stratégiques nationaux à fort impact économique et social.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une vision à long terme, lui permettant un accompagnement durable de ses partenaires en mettant à leur disposition l'ensemble de ses

expertises techniques et financières, à travers ses différentes filiales, à même de leur permettre de structurer au mieux leurs projets de développement et de mobiliser les financements nécessaires auprès de diverses parties prenantes.

"La synergie entre la CDG et l'ONCF sur des projets stratégiques renforce leur volonté mutuelle d'accompagner pleinement la dynamique de développement économique et social de notre pays sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste", conclut le communiqué.

Portrait



La chute d'Ariel Henry

Premier ministre haïtien contesté

Médecin réputé mais responsable politique contesté, Ariel Henry, qui a démissionné lundi, s'était emparé du pouvoir en Haïti après l'assassinat en 2021 du

président Jovenel Moïse qui l'avait nommé Premier ministre deux jours avant sa mort, mais n'a jamais réussi à mettre fin aux violences et au chaos dans son pays.

Ariel Henry, 74 ans, s'est d'abord fait un nom en Haïti au fil de son parcours professionnel de neurologue, après des études de médecine en France. Chef du service de neurochirurgie d'un des hôpitaux privés les plus réputés d'Haïti, enseignant dans les universités d'Etat de la capitale Port-au-Prince, il n'entre que tardivement en politique.

En janvier 2015, le chef de l'Etat Michel Martelly le nomme ministre de l'Intérieur, un poste qu'il occupe moins de huit mois. Après un changement à la tête du gouvernement en septembre 2015, il prend le portefeuille des Affaires sociales et du Travail pendant six mois, avant de quitter la scène politique plus de cinq années.

En juillet 2021, le président Jovenel Moïse le choisit comme son septième Premier ministre. Mais deux jours seulement après cette nomination, le 7 juillet, Jovenel Moïse est assassiné dans sa résidence par un commando armé composé d'anciens militaires colombiens.

L'attentat plonge le pays, déjà fragile, dans une confusion totale. Ariel Henry n'a même pas eu le temps de prendre officiellement ses fonctions. Après deux semaines de flou et sous la pression des ambassades étrangères, il est finalement installé à la tête du gouvernement souffrant déjà d'un déficit de légitimité.

L'enquête sur l'assassinat du président va accroître la défiance à son égard: la nuit

du meurtre, Ariel Henry a eu plusieurs conversations téléphoniques avec l'un des principaux suspects. Et début 2022, un enregistrement attribué à un juge accusant M. Henry d'avoir planifié et financé l'attentat est diffusé par la chaîne américaine CNN.

Face à ces accusations, le Premier ministre fustige un "tapage orchestré au niveau national et international", et dénonce une "diversion".

S'il n'a pas nié avoir eu des échanges avec Joseph Félix Badio, qui aurait été géolocalisé deux heures après le meurtre dans le quartier où se trouve la résidence de Jovenel Moïse, Ariel Henry explique qu'il lui est difficile de se rappeler les noms de tous ceux l'ayant appelé et la nature des conversations qu'il avait eues ce jour-là.

Alors que la société civile et une partie de l'opposition politique peinent à s'entendre pour offrir une alternative, le Premier ministre conserve le contrôle de l'Etat, sans grands résultats face aux crises à répétition qui secouent le pays.

Bien avant la mort du président Jovenel Moïse, les gangs avaient étendu leur mainmise sur le pays. Contrôlant une large partie de Port-au-Prince, ils empêchent l'accès aux bureaux de la Primature: c'est depuis sa résidence officielle qu'Ariel Henry organise réunions et conseils des ministres.

Le 1er janvier 2022, il est même contraint de fuir sous des rafales de tirs la cérémonie de la fête nationale, organisée dans la ville des Gonaïves.

Cette "tentative d'assassinat", qu'il dénonce avec fermeté, n'empêche pas Ariel

Henry de maintenir son programme politique, similaire à celui de feu Jovenel Moïse, à savoir l'organisation d'élections et l'adoption d'une nouvelle Constitution.

Haïti entame, avec à sa tête un Premier ministre sans assise populaire et contesté, le quatrième régime de transition de l'histoire de sa jeune démocratie, née à la suite de la chute de la dictature des Duvalier en 1986. C'est finalement la crise actuelle qui précipite sa chute, alors que les gangs étendent leur emprise sur Port-au-Prince, formant une alliance dans le but déclaré de renverser le Premier ministre qui aurait dû quitter ses fonctions début février. Des bandes criminelles attaquent des commissariats, l'aéroport de la capitale ou encore des prisons, libérant des milliers de détenus.

"Si Ariel Henry ne démissionne pas, si la communauté internationale continue de le soutenir, nous allons nous tout droit vers une guerre civile qui conduira à un génocide", lance le 5 mars le principal chef de gang Jimmy Chérizier, alias "Barbecue".

Quand survient cette flambée de violence, Ariel Henry est en visite officielle au Kenya, afin de signer un accord pour l'envoi de policiers kenyans en Haïti dans le cadre d'une mission internationale soutenue par l'ONU et les Etats-Unis. Son avion, empêché d'atterrir en Haïti, l'emène finalement dans l'île américaine de Porto Rico, d'où il annonce lundi sa démission. Les Etats-Unis, qui faisaient pression avec d'autres pays pour une transition politique en Haïti, ont fait savoir qu'il était le bienvenu sur leur sol s'il souhaitait y rester.



Chef du service de neurochirurgie d'un des hôpitaux privés les plus réputés d'Haïti, enseignant dans les universités d'Etat de la capitale Port-au-Prince, Henry n'entre que tardivement en politique

Libé *Ramadan*



Au Japon, le festival millénaire des “hommes nus” se rhabille définitivement

Une intense vapeur blanche s'élève alors que des centaines d'hommes vêtus d'un léger pagne se purifient dans l'eau froide et se disputent des talismans: ce rituel séculaire dans le nord du Japon avait lieu pour la toute dernière fois il y a quelques jours.

Les chants passionnés de "jasso, joyasa" ("corrigez et enlevez le mal") ne résonneront plus comme ils ont résonné pendant des heures samedi soir dans cette forêt de cèdres de la région d'Iwate, dans

l'est du Japon.

Le temple isolé de Kokuseki a accueilli une ultime fois ce rite annuel populaire, vieux de plus de 1.000 ans selon la légende.

L'organisation de l'événement, qui attirait chaque année des centaines de participants et des milliers de touristes, est devenue trop lourde pour les moines et les fidèles aux cheveux souvent grisonnants d'Oshu et de sa région.

Le festival "Sominsai", considéré comme l'un des plus étranges du Japon, est la dernière victime de la crise démographique qui frappe durement les communautés rurales.

"Il est très difficile d'organiser un festival de cette ampleur", explique le moine Daigo Fujinami devant le temple qui a ouvert ses portes en 729.

"Il y a tellement de gens (samedi soir) et c'est motivant. Mais dans les coulisses, il y a tellement de travail à faire. Je ne peux pas être aveugle face à cette réalité", regrette l'homme de foi.

Le Japon voit sa population vieillir plus rapidement que la plupart des autres pays, avec un tiers de ses habitants âgés de 65 ans et plus. Un grand nombre d'écoles, de magasins et de services de transport ont dû fermer, en particulier dans les petites villes et villages.

Fort heureusement pour ce pays de tra-

dition, d'autres temples à travers le Japon accueillent encore des festivals similaires où par exemple des hommes en pagne se baignent dans de l'eau glacée ou honorent leurs divinités en se disputant des talismans.

Certains festivals s'adaptent afin de pouvoir continuer à exister, en permettant notamment aux femmes d'assister à des cérémonies auparavant réservées aux hommes.

Le coronavirus avait déjà contraint les organisateurs d'Oshu à écourter les cérémonies de prière et à pratiquer des rituels plus modestes.

Samedi soir, cette dernière édition du festival s'est terminée vers 23 heures, mais elle a attiré une foule rarement vue de mémoire de locaux.

Au coucher du soleil, des hommes vêtus de pagne blanc sortent vers le temple sur une pente de montagne. Ils se baignent dans un ruisseau glacé et marchent autour du temple alors que la brise d'hiver souffle. Ils serrent les poings pour supporter le froid et crient "jasso joyasa".

Certains d'entre eux immortalisent ces instants avec leurs caméras.

La foule suit les hommes qui montent les marches de pierre du temple et déambulent sur les chemins de terre.

Le festival atteint son apogée lorsque

ces centaines d'"hommes nus" s'entassent à l'intérieur du bâtiment en bois du temple et crient, scandent et se bousculent agressivement pour obtenir des talismans pendant plus d'une heure.

Toshiaki Kikuchi, un habitant de la région, veut croire au retour de ces hommes à pagne et de cette foule.

Il a aidé le temple et organisé le festival pendant des années. "Même sous un format différent, j'espère que cette tradition va se maintenir", explique-t-il en fin de soirée.

De nombreux participants et visiteurs ont exprimé à la fois leur tristesse et leur compréhension quant à la fin du festival.

"C'est la dernière édition de cette grande fête qui dure depuis 1.000 ans. Je voulais vraiment y participer", s'est tout de même réjoui Yasuo Nishimura, 49 ans, un soignant en gériatrie d'une région de l'ouest d'Osaka, à plus de dix heures de route.

Il observe que les jeunes manquent pour prendre la relève de ce type d'activités.

A partir de l'année prochaine, Daigo Fujinami et les autres moines du temple remplaceront ce festival par des cérémonies de prières et trouveront d'autres moyens de poursuivre ces pratiques spirituelles. Mais les pagne seront rangés et les "jasso, joyasa" resteront silencieux.



Le festival "Sominsai", considéré comme l'un des plus étranges du Japon, est la dernière victime de la crise démographique qui frappe durement les communautés rurales

Enquête

*L'immigration irrégulière
des Marocains
vers la France*

Entre rupture et continuité

Quelques semaines après la promulgation de ces nouvelles restrictions, d'autres mesures identiques ont été prises en Afrique occidentale française. Selon ces nouvelles dispositions, les « indigènes » cherchant à se déplacer en dehors de « la colonie », ont été obligés de présenter une pièce d'identité établie par l'administration locale et de détenir un permis d'émigration délivré par le lieutenant-gouverneur. Pour l'administration coloniale, le but recherché a été de « limiter davantage l'émigration vers d'autres possessions françaises ou étrangères et vers la métropole en contrôlant les mouvements de population dans les territoires d'origine afin de renforcer l'efficacité des mesures prises pour contrôler les frontières de « la plus grande France ».

Le durcissement des conditions d'entrée en France s'est poursuivi avec le décret-loi du 2 mai 1938 sur la police des étrangers régissant les questions relatives à la police et au contrôle des étrangers sur le territoire français à l'époque. Il a été adopté pendant la Troisième République et a joué un rôle important dans la réglementation de l'immigration et du séjour des étrangers en France. Le décret-loi représente à la fois, selon Riadh Ben Khalifa, « une synthèse des lois antérieures relatives au séjour des étrangers en France et une affirmation de la volonté du gouvernement Dala-

dier d'instaurer un système de surveillance des « bienvenus » et d'exclusion des « indésirables ». En effet, ce décret-loi a instauré, entre autres, le délit d'entrée irrégulière et clandestine en France, l'obligation faite aux étrangers de régulariser leur situation lorsqu'ils séjournent en France plus de deux mois et la réduction du délai accordé aux étrangers pour demander un titre de séjour.

A rappeler aussi que c'est dans ce contexte qu'il y a eu la création d'une carte d'identité des étrangers en 1917 dont l'objectif n'a été autre que de « contrôler l'ensemble de la main-d'œuvre étrangère, d'assurer un statut juridique précis aux immigrants à la fois comme ressortissants étrangers et travailleurs et de soumettre cette population à un impôt spécial, l'obtention d'une carte correspondant au paiement d'une taxe ». Ainsi, tout étranger a été soumis à « une déclaration obligatoire qui correspond à une demande de carte ».

Les entreprises qui embauchent les travailleurs à l'étranger ont été contraintes de respecter les règles fixées par les ministères compétents et un système d'identification, destiné à « enregistrer et suivre à distance » les travailleurs immigrés. « À partir de cette date, certaines procédures de demande des cartes peuvent être réalisées collectivement et très rapidement, avant même l'arrivée en France, tandis

qu'd'autres procédures se complexifient et peuvent être prolongées jusqu'à 6 mois, une enquête de moralité étant théoriquement réalisée avant toute délivrance de carte. De plus, la durée de validité est désormais fixée à 2 ans, ce qui implique une révision complète et régulière de la situation de chaque travailleur étranger. L'intervention des administrations privées se conjugue ainsi à celle de l'État pour établir un contrôle précis et régulier de la population étrangère ».

Pour les Marocains, le droit à un permis de voyage spécial ou à un passeport a été prohibé. Quant aux cartes d'identité françaises, elles ont été réservées « aux Français de l'Afrique du Nord, notamment aux juifs d'Algérie, sans oublier les Algériens naturalisés français : ceux qui ont accédé à la citoyenneté française et ont renoncé à leur statut personnel de musulman ».

Emmanuel Blanchard considère ces restrictions et délimitations imposées aux déplacements des personnes en provenance de l'Afrique du Nord comme l'essence même du régime colonial, basé sur le contrôle des déplacements qui passe par « le resserrement » des indigènes, « sur des territoires délimités d'où ils ne peuvent sortir qu'avec des autorisations ».

Des restrictions et des limites qui se sont poursuivies par la suite et qui sont devenues des constantes de la politique migratoire française, donnant lieu, par

la suite, à une multiplication des dispositifs de surveillance, de tri et de détention des migrants aux frontières extérieures de la France. En effet, Paris vote une loi sur l'immigration tous les deux ans en moyenne depuis 1945 et le droit des étrangers en France a été réformé 18 fois entre 1996 et 2021.

Cette politique, sécuritaire et répressive, implique aujourd'hui même les pays d'origine et de transit des migrants. En effet, les contrôles débutent aujourd'hui à des points situés en amont de l'entrée sur le territoire, et la politique des visas sert comme la première frontière à franchir. Ainsi, « les personnes hors du territoire ne peuvent avoir accès au système de droit, à la procédure d'asile ou à l'aide juridique. Il n'est pas toujours possible de faire appel lorsqu'un visa est refusé et encore moins évident d'avoir une procédure de recours en cas de refus d'embarquement. Il faut souligner que ces politiques figuraient dans l'accord de Schengen et ont fait l'objet de législation européenne après Amsterdam (cf. inter alinéa le règlement du conseil 539/2001 du 15 mars 2001 établissant la liste des pays soumis à visas et la directive 2001/51 sur les transporteurs) ».

II – Trafic des documents administratifs, réseaux familiaux et tribaux, réseaux des passeurs, un mode opératoire qui transcende les temps et les espaces

Hier comme aujourd'hui, la

multiplication des restrictions concernant la liberté de voyage, a donné lieu - notamment au cours des années postérieures à 1925 - à une nouvelle migration marquée par son caractère : non encadrée, non militarisée et non organisée. Souvent suscitée et initiée par « des personnes du même village, de la même famille, ou tout simplement par un groupe d'individus tenté par l'aventure migratoire ».

Ainsi, une note des archives diplomatiques souligne que "la plupart des Marocains sont arrivés en France par des moyens frauduleux". Une autre note du ministre de l'Intérieur signale "qu'en 1926, un seul Marocain seulement a quitté le Maroc légalement [...] à destination de la métropole", tandis qu'une lettre signée par le résident général du Maroc révèle que "depuis le début de juillet 1926 [...] jusqu'à fin mai 1927 [...] il n'a été accordé que deux autorisations de sortie à destination de la métropole [...] les autres Marocains qui se sont introduits en France n'ont pu y parvenir qu'en s'embarquant clandestinement". Joanny Ray estime que "95% des embarquements de Marocains à destination de la France sont clandestins".

Hassan Bentaleb

*Irregular immigration of
Moroccans to France, between
rupture and continuity, The Licus
journal, Issue 50, January
2024, pp.:127-114*

(A suivre)



Recettes

Kebda mchermla, ou foie d'agneau à la chermoula

Ingrédients :

300 g de foie d'agneau.
3 gousses d'ail
Quelques brins de coriandre.
Sel, poivre noir, carvi en poudre et paprika doux
3 c. à soupe d'huile d'olive
2 c. à café de tomates fraîches en purée
1 c. à café de tomate en purée
1 c. à café de harissa
1 et demi c. à soupe de vinaigre

Préparation :

Nettoyez le foie d'agneau sous une eau abondante et coupez-le en dès moyens.

Dans une poêle à fond épais, placez l'huile et laissez bien chauffer avant d'ajouter les morceaux de foie.

Faites sauter le foie de tous les côtés pour avoir une belle couleur dorée, sans trop le cuire.



Retirez le foie de la poêle sans l'huile de la cuisson.

Dans le mortier, placez les gousses d'ail, le sel, le poivre noir, le carvi et le paprika doux.

Ecrasez bien le tout, et placez la dersa ou chermoula obtenue dans l'huile de cuisson du foie, ajoutez par dessus un peu d'eau, pour que l'ail ne brûle pas.

Ajoutez ensuite le concentré de tomate et la harissa,

Faites revenir un peu puis introduisez la tomate fraîche en purée

Laissez cuire jusqu'à apparition d'un peu d'huile à la surface puis remettre le foie dans la sauce.

Ajoutez par dessus un peu de coriandre fraîche, et le vinaigre.

Couvrez et laissez cuire 15 minutes, puis retirez du feu.

Décorez le plat avec de la coriandre fraîche avant de passer à la dégustation.

Recette de sellou ou sfouf

Ingrédients :

400 gr de farine grillée
200 gr de graines de sésame grillées (moudre en pâte 170 gr et laisser 30 gr entières)
200 gr d'amandes grillées (moudre 170 gr en pâte et laisser 30 gr grossièrement concassées)
1/2 c. à café de gomme arabique
1 c. à café de cannelle en poudre
1 c. à soupe de fenouil en poudre
1 c. à soupe d'anis en poudre
Miel
Beurre clarifié ou beurre selon le besoin

Préparations:

Commencez par griller la farine et la tamiser.

Torréfiez les amandes au four, moule une quantité jusqu'à l'obtention d'une pâte d'amande et moule une autre quantité pour avoir des amandes grossièrement concassées

Torréfiez les graines de sésame au four ou à la poêle, puis moule une quantité jusqu'à avoir une pâte.

Laissez une quantité sans la moule (ce qui va donner du croquant au sellou)

Moule les graines de fenouil, et les graines d'anis, et les tamiser en poudre fine

Faites fondre le beurre ou le beurre clarifié (vous pouvez même ajouter l'huile d'olive si vous aimez le goût)

Dans un large saladier, placez tous les ingrédients et mélangez pour avoir une pâte qui se ramasse

Ajoutez le beurre et le miel selon votre goût pour avoir un selou qui s'effrite un peu, ou pour avoir une pâte de sellou.



Clôture de la 17^{ème} édition du Festival international "On Marche" à Marrakech

Tous les spectacles organisés dans le cadre de la 17^{ème} édition du Festival international de danse contemporaine à Marrakech "On Marche" ont remporté un franc succès, soulignent les organisateurs de cette manifestation à vocation artistique et culturelle.

Organisée du 1er au 9 mars courant, cette édition s'est avérée riche et particulière cette année, tant pour les festivaliers que pour la génération de danseurs et de chorégraphes, indique un communiqué des organisateurs.

Le festival a eu l'honneur d'inaugurer la série d'événements artistiques qui se dérouleront tout au long de l'année 2024 pour célébrer le statut de "Marrakech, capitale de la culture dans le monde islamique au titre de 2024".

Deux grands sites historiques et emblématiques de la cité ocre ont abrité trois spectacles, dont deux sur la place Jemaâ Fna, à savoir "Rideau de frères" de Bouziane Bouteldja, et la chorégraphie géante "Panique olympique #4" d'Agnès Pelletier (France), qui a la particularité de réunir sur scène amateurs et professionnels alors que le troisième spectacle "Silex et craie" présentés sur scène par deux légendes de la danse contemporaine (Vincent Dupont et Bernardo Montet), a eu lieu au palais Bahia.

La 17^{ème} édition du Festival On Marche" a aussi vu la participation de noms majeurs de la danse contemporaine internationale.

En plus des incontournables Bernardo Montet et Vincent Dupont, le



festival a été rehaussé par la participation du grand artiste français, Olivier Dubois, la chorégraphe tunisienne, Héli Fattoumi, une des principales figures de la danse canadienne, Danièle Desnoyers, mais également Éric Lamoureux, directeur du Centre chorégraphique de Franche-Comté à Belfort en France, sans oublier les deux jeunes chorégraphes marocains Youness Atban et Mohammed Lamqyassi.

Les prix de la 2^{ème} édition du prix "Taklif" ont été remis, lors de la soirée de clôture, aux 4 lauréats de 2024 (Yasmine Benchrifa, Asmae Fe-

gnaoui, Mohamed Baddou, et le duo Yassine Alaoui Ismaili et Friederike Frost), qui partiront en résidence chez les partenaires du festival tout au long de l'année.

Cette 17^{ème} édition a également mis en place la proposition de "Nafass-On Marche", la première formation en danse contemporaine, qui consiste en une formation sur l'écriture chorégraphique, la dramaturgie, la transmission et la technique du danseur.

"Nafass-On Marche" a pour ambition de devenir la première école chorégraphique au Maroc et à devenir

une antenne internationale pédagogique repérée sur le continent, ouverte à tous, avec une programmation qui répond aux besoins et aux urgences des danseurs et danseuses professionnels et en formation", explique Taoufiq Izzediou, cité dans le communiqué.

Pour sa part, le Forum "Le corps dans l'espace intellectuel marocain", lancé l'année dernière, a continué à aborder des questions contemporaines et susciter des discussions et des réflexions au sein de la société sur la question de la place de la danse dans l'espace intellectuel marocain. Cette année, le forum s'est ouvert sur l'université marocaine afin de sensibiliser les étudiantes et étudiants et de les impliquer dans les échanges et débats.

Cette 2^{ème} édition du forum s'est attachée à tisser des passerelles entre la production intellectuelle et les créateurs des langages du corps.

Initié par le chorégraphe Taoufiq Izzediou, fondateur et directeur du festival, avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et en partenariat notamment avec l'Institut français, le Conseil de la région Marrakech-Safi, le Conseil communal de Marrakech, l'Agence Wallonie-Bruxelles International (WBI), et le Goethe Institut, le Festival "On Marche" vise à contribuer à dynamiser la scène artistique et culturelle au Maroc, favorisant l'échange et la créativité autour de l'art de la danse contemporaine, ajoute la même source.

"Ramadanesques de Tanger métropole 2024"

Une fenêtre culturelle pour mettre en valeur un riche patrimoine local



La commune de Tanger, en collaboration avec la Direction régionale de la jeunesse de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et la Fondation Tanger métropole pour l'action culturelle, sociale, éducative et sportive, organise du 13 mars courant au 3 avril prochain, la troisième édition du programme "Ramadanesques de Tanger métropole 2024".

Cet événement, qui se tiendra au Centre Hasnouna, à la galerie Mohammed El Youssfi, dans divers espaces de la Médina, au Centre de soins spécialisé en autisme de Tanger, au Centre culturel de Bni Makada, au Centre culturel Ahmed Boukmakh, à la Maison Abdellah Guennoun, à l'Hôpital psychiatrique Arrazi et à la prison civile, se veut une occasion pour mettre en valeur le riche patrimoine local et promouvoir les valeurs de solidarité.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la stratégie locale en matière culturelle, visant à mettre en valeur la richesse du patrimoine de la ville de Tanger et à souligner la profondeur de ses ra-

cines historiques, tout en exprimant sa forte ambition pour l'avenir, indique un communiqué des organisateurs.

Cette année, le programme de la 3^{ème} édition des "Ramadanesques de Tanger métropole 2024" présentera "un show ramadanesque unique, mêlant l'exploration de l'histoire locale et du glorieux patrimoine, ainsi que l'examen des aspects d'une réalité qui continue de progresser vers le meilleur, dans une ville qui a été et restera fidèle à son esprit généreux et toujours tournée vers l'avenir", ajoute le communiqué.

Le programme de cette édition comprendra une variété d'activités culturelles, artistiques, sportives et solidaires, telles que des conférences scientifiques et intellectuelles abordant des sujets culturels, historiques et sociaux, des expositions d'art plastique et artisanal, des spectacles théâtraux, musicaux et folkloriques, ainsi que des activités sportives et de divertissement pour les enfants et les jeunes, et des caravanes de solidarité pour aider les familles dans le besoin.

La région de Fès-Meknès dotée de sept nouvelles salles obscures

Le paysage culturel de la région de Fès-Meknès s'est enrichi avec l'ouverture de sept nouvelles salles obscures dans le cadre du projet d'ouverture de 150 salles de cinéma à l'échelle nationale par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Treize autres salles obscures seront prochainement installées au niveau de la région de Fès-Meknès, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, le directeur régional de la culture de Fès-Meknès, Fouad Mahdaoui.

Ainsi, les cinéphiles de la ville de Fès pourront profiter de deux nouvelles salles obscures, au Centre de divertissement et d'animation culturelle Al Massira (140 places) et au Centre d'éducation culturelle Ain Kadous, (256 places).

A Meknès, le Centre culturel Mohamed El Mennouni est désormais doté d'une salle de cinéma de 500 places, alors que le Théâtre de Taza dispose d'une salle de 450 places, a fait savoir M. Mahdaoui.

Les petites villes de la région ne sont pas en reste, puisqu'un cinéma de 300 places a vu le jour au Centre culturel d'El Hajeb, tandis que le Centre culturel d'Azrou est équipé d'une salle de cinéma de 101 places, a-t-il relevé.

Au niveau de la province de Boulemane, le Centre culturel Outat El Haj dispose d'une nouvelle salle de cinéma de 264 places, a ajouté M. Mahdaoui.

Le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaïd, avait présidé, mercredi



dernier à Tamesna, la cérémonie d'inauguration de 50 salles de cinéma, première tranche d'un projet de mise en service de 150 salles dans les douze régions du Royaume.

Cette initiative vise à renforcer l'industrie culturelle et cinématographique en offrant l'infrastructure nécessaire aux artistes, producteurs et réalisateurs pour diffuser et promouvoir leurs œuvres ciné-

matographiques au niveau national, tout en créant une dynamique culturelle dans différentes villes et provinces du Royaume.

Visant tout particulièrement les petites et moyennes villes, ce projet vient consacrer les "droits culturels" des Marocains en démocratisant l'accès aux salles obscures, notamment au profit des jeunes, avait souligné M. Bensaïd dans une déclaration à la presse.

Bouillon de culture

Concerts

L'Institut Cervantes de Casablanca organise, durant le mois de Ramadan, un cycle de concerts réunissant "trois grands groupes de musique" ancienne, spirituelle et andalouse : Taracea, Badieh et Dar al Ala.

Ces soirées ramadanesques s'inscrivent dans le cadre du Festival "Les Nuits du Ramadan", un cycle d'onze concerts qui se déroulera dans six villes marocaines, du 6 mars au 3 avril prochain. Organisé chaque année par l'ambassade d'Espagne au Maroc et les Instituts Cervantes dans le Royaume, l'événement vise à mettre en lumière le dialogue interculturel fructueux qui a marqué l'histoire des relations entre l'Espagne et le Maroc.

A l'Institut Cervantes de Casablanca, le premier concert aura lieu le 20 mars avec le groupe Taracea, le deuxième, du groupe Dar Al Ala, est prévu le 27 mars, alors que le troisième se déroulera le 1er avril et sera animé par Badieh, un groupe de musiciens qui explore des mélodies allant de la musique traditionnelle castillane à la musique andalouse, en passant par les anciens chants soufis médiévaux d'Iran et d'Afghanistan.

Ouvrage

Dans le cadre des activités du réseau culturel au Maroc en partenariat avec le ministère de la culture et de la le ministère de la Culture et de la Communication – Département de la culture, la Librairie Livre Service à Casablanca a abrité la cérémonie de présentation de l'ouvrage "Les regrets de l'Oncle Messaoud".

Il s'agit d'une biographie captivante signée Abderrahman Ameziane, qui offre un voyage à travers l'histoire complexe du Maroc, en particulier la période de la colonisation franco-espagnole, et les relations interconfessionnelles dans un petit village niché au cœur des montagnes du Rif. L'auteur invite ainsi à faire le voyage dans la vie de Messaoud, le gestionnaire de l'eau du village, qui, chaque soir, comme les contes des mille et une nuits, partage ses regrets et ses secrets intimes avec son neveu Abdou.

Ameziane utilise habilement le récit de Messaoud pour éclairer des moments cruciaux de l'histoire du Maroc. À travers les yeux de ce personnage attachant, le lecteur est transporté dans la réalité du protectorat franco-espagnol et les premières années de l'indépendance. L'auteur réussit à tisser l'histoire nationale avec les expériences individuelles, offrant ainsi une perspective unique sur les bouleversements politiques et sociaux qui ont marqué le pays.

Conférence

L'Association Doukkala mémoire pour la conservation du patrimoine a organisé, récemment à la Faculté des lettres et des sciences humaines, une conférence sur les "Relations luso-marocaines: les lieux de mémoire historique commune à Doukkala".

Organisée à l'occasion de la commémoration du 250ème anniversaire de la signature du traité de paix et des relations commerciales entre le Maroc et le Portugal, cette rencontre a été animée par les experts Mustapha Jmahri, Jilali Drif et Abdelwahed Hafid.

Accusé de viol sur mineur en 1973

Procès civil prévu en Californie pour Roman Polanski

Roman Polanski est visé par un procès au civil qui sera organisé l'année prochaine en Californie et portera sur des accusations de viol sur mineur en 1973 visant le cinéaste franco-polonais, a annoncé mardi l'avocate de la plaignante.

Mais M. Polanski a fui en 1977 la justice américaine après une condamnation dans une autre affaire où il était inculpé pour viol sur mineur, et est depuis parvenu à échapper aux demandes d'extradition.

La présence à l'audience du réalisateur, accusé de viols et agressions sexuelles par une dizaine de femmes au total, est donc très hypothétique.

Le procès au civil, prévu pour août 2025, est surtout dédié à la victime, surnommée un temps "Robin" et présentée comme Jane Doe dans sa plainte, estime son avocate

Gloria Allred, figure du mouvement #MeToo et représentante de victimes du producteur déchu Harvey Weinstein.

Selon la plainte, Roman Polanski a emmené diner cette adolescente dans un restaurant de Los Angeles en 1973. Il lui aurait fait boire de la tequila puis l'aurait ramenée chez lui avant de l'agresser.

"Elle lui a dit +s'il te plaît, ne fait pas ça+", a déclaré l'avocate à la presse. "Elle soutient qu'il a refusé ses demandes. Elle soutient aussi que l'accusé Polanski a retiré les vêtements de la plaignante et l'a ensuite agressé sexuellement, provoquant chez elle des douleurs et des souffrances physiques et émotionnelles immenses."

Cette femme, dont l'âge n'est pas connu, avait rendu publiques ces accusations en

2017. L'avocat du réalisateur affirmait alors que son client "contestait fermement toute accusation de viol".

Sa plainte demande des dommages et intérêts, sans montant précis. Elle a été déposée en juin 2023, juste avant que ne se referme une fenêtre de temps pendant laquelle, selon une législation californienne, des justiciables pouvaient porter plainte pour des viols ou des agressions sexuelles remontant à des années auparavant.

Dans un autre dossier s'est tenu la semaine passée à Paris un procès pour diffamation visant le cinéaste. Il avait qualifié d'"odieux mensonge" les accusations d'agression sexuelle lancées contre lui par l'actrice britannique Charlotte Lewis. Elle était présente; lui, habitant à Paris, représenté par ses avo-

cats. Le jugement sera rendu le 14 mai.

Roman Polanski, devenu pour certains un symbole d'impunité des violences sexuelles, est l'auteur talentueux d'une œuvre sombre, au diapason d'une vie émaillée d'épreuves et de scandales. Il a reçu une Palme d'Or, un Oscar et dix César au gré de ses 23 long-métrages.

Lui a toujours réfuté les accusations qui ont émergé ces dernières années pour des faits présumés autour des années 70.

En 1977, arrêté, accusé d'avoir drogué et violé Samantha Gailey (devenue Geimer), 13 ans, il fera 42 jours de prison avant d'être libéré puis de s'enfuir pour Paris. Il est visé depuis par un mandat d'arrêt international de la justice américaine.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

ONÉREUSE	CONSIDÉRABLE	HÔPITAL	EFFRAYÉ	NICKEL	DÉMAR-CATION	LITHIUM LEVANT	IGNARE MAUPIT	SYMBO-LIQUE
EN ENTIER		BAVARD MET LES BOUTS				POÉSIE SCANDÉE SÉPARER		
COMBIN-AISON SODIUM				PAGE			TRÈS BIEN ARRIVÉ	
		ROULÉ		EN CRISE		VALLÉE		
QUI FAIT PLEURER								
À L'ENVERS GRIMACE		QUARTIER DE CAEN		PRONOM		PÂTE IMPÉRIAL PROPHÈTE		
			VILLE D'ANGLÈTERRE	TRÈS MINCE				GRECQUE
FÉCULE		VILLE D'ITALIE VAGUE					EN VENTE ÉCHANGE	
				GRECQUE		GAÏNE		
BONNE ACTION		LOLO				APERÇU	EXCLAM-ATION	
ROMAINS		EN PHOTO				RÉSOL-UTION		
FIN D'ANNÉE		GITAN						

Solution mots flechés d'hier

MONDE	BOUÉ SUR LA TÊTE	L'AGITATION	F	22ND AN ANGLAIS	TRONC D'UNE ARBUSTE	C	37 840 EN MARS 1962	SYNDICAT DE PÊCHERIE	N	VENON AU MONDE	VIDEJUT		
	E	C	R	A	N	A	P	H	E	L	E	N	T
DUANT	O	R	D	I	N	A	I	R	E	B	A		
	P	I	E	L	S	A	S	O	C				
RECOITREMENT	F	ACRÉ DE PRODIGE	FIN DE PARTIE	APR DÉFICIT	F	FIN DE VIESE	R	E	B	O			
	O	F	F	I	C	E	T	E	S	T			
AGE	E	R	E	A	R	D	E	N	T				
LETTRIN DE ENQUÊTE	U	O	L	A	G	I	N						
	A	R	C	H	E	C	H	R	O	N	O		
ARC SUPPLÉMENT	E	N	C	H	A	I	N	E	S				
	N	A	M	C	E	A	C						
NÉCIT	S	P	I	R	A	L	E	E	R	E			
NEVILIS	E	I	E	N	I	N	A	L					

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Boussab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouffty
Mourad Tabet
Wafaa Mejloubi
Mehdi Ouassat
Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafer

Service technique
Khadja Sali (Responsable)
Myriem Rabane
Khadja Halafi
Marilena Farki
Elkandoussi Elmaridi

Revision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Aouana Tabaa

Photographe
Ahmed Laouki

Correspondants
Ahmedou El Kattab (Ladyoune)
Abdelali Ikhallaf (Essaouira)

Collaborateurs
Cheouib Selhouan
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2160 - Casablanca - Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.91.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Ghal

Moussa El Youssoufi
Leouba Baghdad
Latifa Mourab
Khaïr Dahman
Silvan Zeller
Fadwa Cheukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 51.08.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 51.28.10

Imprimerie
Les Éditions Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

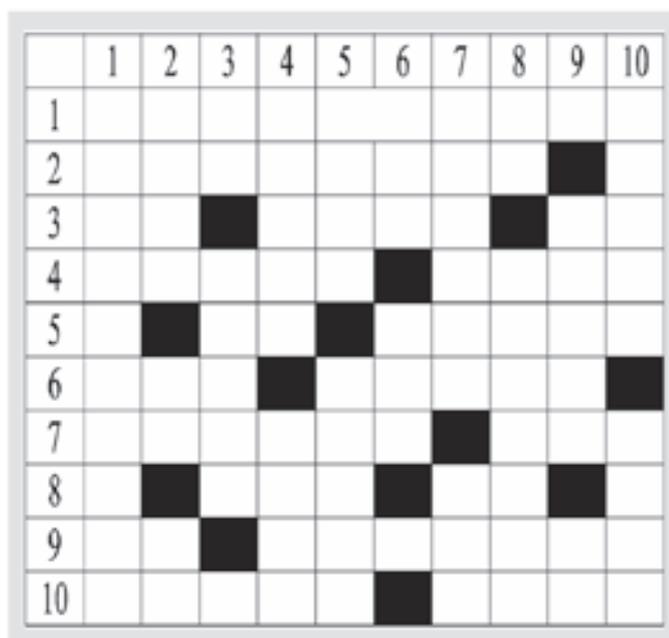
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017
www.ojb.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Il vit de châteaux
- 2- Epi
- 3- Cardinal - Estonien - Coordonnant
- 4- Gros filin - Boit en chat
- 5- Largeur d'étoffe - Paris
- 6- Fosse de rouet - Inventer
- 7- Arbre - Fache
- 8- Première épouse - Dieu d'Égypte
- 9- Saint des Pyrénées - Passer à l'estime
- 10- Ote le poil - Chef

VERTICALEMENT

- 1- Personne maigre
- 2- Tout pour le savoir - Personnel - En départ
- 3- Drame japonais - Eau dure
- 4- Presque pas - En forme d'oeuf
- 5- Niveau de marin - Sonnet
- 6- Indicateur - Parcelle
- 7- Petite voie - Thymus
- 8- Qui n'est plus - Travail de dur
- 9- Pièce chantée - Liant
- 10- Boisson - Impensable

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			9	1	4			
	1	2		7	5	9		
		6	4	3			8	
	9							7
7		5	9	6	8	2		3
8								9
	2		8	6	1			
		4	2	1		3	7	
		9	7	5				

Difficile

			9	7	3	8		
	3			4	5			
		9		2				
		8		4			3	
		6		1		7		
	2		6		1			
			3		6			
		4	5				9	
	6	3	4		8			

Moyen

		1	3					9	
9			6		7			5	4
	7	2		4					
					2			7	9
	2							8	
1	3		4						
					5		7	2	
3	1		2		8				5
	4				3	9			

Expert

			7	9	4			1	
					1	8			
7								3	
			2					4	6
5									7
1	7				3				
	1								2
		8	9						
	4		1	6	5				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	7	8	6	9	1	4	5	2
4	1	2	8	7	5	9	3	6
9	5	6	4	3	2	7	8	1
2	9	1	5	4	3	8	6	7
7	4	5	9	6	8	2	1	3
8	6	3	1	2	7	5	9	4
5	2	7	3	8	6	1	4	9
6	8	4	2	1	9	3	7	5
1	3	9	7	5	4	6	2	8

Moyen

4	6	1	3	8	5	2	9	7
9	8	3	6	2	7	1	5	4
5	7	2	9	4	1	8	3	6
6	5	4	8	1	2	3	7	9
7	2	9	5	3	6	4	8	1
1	3	8	4	7	9	5	6	2
8	9	6	1	5	4	7	2	3
3	1	7	2	9	8	6	4	5
2	4	5	7	6	3	9	1	8

Difficile

6	4	1	9	5	7	3	8	2
7	3	2	6	8	4	5	1	9
8	5	9	3	2	1	4	6	7
1	7	8	2	4	5	9	3	6
4	9	6	8	1	3	7	2	5
3	2	5	7	6	9	1	4	8
9	8	7	1	3	2	6	5	4
2	1	4	5	7	6	8	9	3
5	6	3	4	9	8	2	7	1

Expert

8	2	3	7	9	4	6	1	5
4	5	6	3	2	1	8	7	9
7	9	1	5	8	6	2	3	4
3	8	9	2	5	7	1	4	6
5	6	4	8	1	9	3	2	7
1	7	2	6	4	3	5	9	8
9	1	5	4	3	8	7	6	2
6	3	8	9	7	2	4	5	1
2	4	7	1	6	5	9	8	3

Foot, technologie et lutte anti-raciste

L'éducation à la mode Vinicius

Sur l'écran d'une tablette, un avatar inspiré du footballeur brésilien Vinicius célèbre comme des buts chaque bonne réponse donnée par des élèves du primaire d'une école publique de Sao Gonçalo, ville natale de la star du Real Madrid.

Ces enfants utilisent une application créée spécialement par l'Institut Vini Jr, fondé par le joueur dans l'intention d'améliorer une éducation publique souvent précaire dans les quartiers défavorisés au Brésil.

Cet institut oeuvre également dans la formation anti-raciste, un thème cher au jeune attaquant noir de la Seleçao, 23 ans, qui a subi de nombreux épisodes de discrimination en Espagne.

"C'est un projet très spécial, qui nous aide dans nos études. J'apprends mieux quand j'utilise l'application, c'est plus facile, ça ressemble à un jeu", dit à l'AFP Ana Clara da Silva, 11 ans.

Cette fillette souriante aux cheveux ondulés fréquente l'école municipale Visconde de Sepetiba, l'un des dix établissements publics brésiliens où des salles de classe ont été aménagées par l'Institut Vini Jr pour que les enseignants puissent donner certains cours en s'appuyant sur l'application.

Ces salles sont décorées comme des terrains de foot, avec du gazon synthétique, et les élèves ont accès à des tablettes ou des smartphones.

Quelque 4.500 élèves et 500 enseignants de quatre Etats brésiliens ont déjà bénéficié de ce projet, lancé en 2021. L'institut compte toucher au total 30 établissements d'ici la fin de l'année.



Cette initiative est l'une des raisons qui ont poussé en octobre dernier les organisateurs du Ballon d'Or à décerner à Vinicius le Prix Socrates, qui récompense l'engagement sociétal et caritatif d'un joueur.

En février, l'attaquant a été nommé ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco, devenant le deuxième footballeur brésilien à accéder à ce rang après Pelé.

Sans aucune prétention de remplacer les enseignants, l'application a été conçue comme un outil pour les aider à inculquer certaines notions aux élèves et pour suivre leurs progrès, chacun d'entre eux disposant d'un compte personnel.

Ils sont testés de façon ludique sur environ 2.000 questions de mathématiques, de portugais ou de sciences.

Et le foot n'est jamais bien loin: l'application a été baptisée "Base", le nom donné aux centres de formation des clubs professionnels. Chaque année scolaire est présentée comme une "saison" et chaque matière est un "match".

L'image de Vinicius est également omniprésente, à travers son avatar "Vinizinho Jr", qui célèbre les bonnes réponses et donne des conseils en cas d'erreur, mais aussi sur de grandes photos affichées aux murs des classes.

"Nous utilisons le pouvoir du football,

son caractère ludique, pour les faire travailler sur le programme scolaire", explique Victor Oliveira, dirigeant de l'Institut Vini Jr, qui était financé exclusivement par le joueur jusqu'à la mi-2023, et compte aujourd'hui sur des fonds apportés par des sponsors.

"Tout ce que nous apprenons, nous le mettons en pratique sur l'application. Cela nous aide à apprendre, car nous sommes connectés sur nos téléphones, mais pas déconnectés de nos études", affirme Yuri Rodrigues, 11 ans.

L'institut a par ailleurs formé depuis un an environ 80 enseignants à la pédagogie anti-raciste.

Vinicius a été maintes fois ciblé par des insultes racistes en Espagne, et son poing levé après un but contre Valence il y a dix jours a marqué les esprits.

En novembre, son institut a lancé un manuel d'éducation anti-raciste, méthode en accès libre avec du contenu théorique et pratique pour lutter contre ce fléau également bien présent au Brésil, où plus de la moitié de la population est noire ou métisse.

"Cela fait naître le désir de faire grandir des citoyens formés par une éducation anti-raciste", dit Mariana Carlos Alves, enseignante de 27 ans qui a participé à l'élaboration de cette méthode et considère Vinicius comme une source d'"inspiration" pour petits et grands.

"Il est très important pour chacun d'entre nous", dit Ana Clara da Silva. "Je suis contente de voir qu'il ne baisse jamais la tête. Et comme sa voix a une grande portée, il peut se battre pour nous."

Blagues

*Que se passe-t-il quand
2 poissons s'énerment ?
Le thon monte.*

+++++

*Quel fruit est assez fort pour
couper des arbres ?
Le citron.*

+++++

*Quel est le jambon que tout le
monde déteste ?
Le sale ami.*

+++++

*Que fait un cendrier devant un
ascenseur ?
Il veut des cendres.*

+++++

*Que dit une imprimante dans
l'eau ?
J'ai papier.*

+++++

*Quel est l'aliment
le plus hilarant ?
Le riz.*

+++++

Citations

*"Les curés se consolent de n'être pas
mariés quand ils entendent les
femmes se confesser."*

Armand Salacroix

*"Il faut choisir, dans la vie, entre ga-
gner de l'argent et le dépenser; on n'a
pas le temps de faire les deux."*

Edouard Bourdet



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE LA TRAFIC

المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل

**Etablissements insalubres, Incommodes
Ou Dangereux de 1^{ère} classe
Enquête de commodo et incommodo**

Avis

Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un mois est ouverte, à compter du **14 Mars 2024** dans les bureaux de la Commune Rurale My Abdellah, Jorf Lasfar, Province d'El Jadida, sur la demande présentée par la société OCP Fertinagro Advanced solutions « OFAS », sis N° 2-4 rue Al Abtal, Hay Erraha, Casablanca, à l'effet d'être autorisée pour la réalisation et l'exploitation d'une unité de production d'engrais NPK par granulation à la vapeur sur le TF 08/1260234 sis complexe industriel OCP Jorf Lasfar, commune My Abdellah, Jorf Lasfar, El Jadida.

Le dossier de l'enquête est déposé dans les bureaux de la Commune Rurale My Abdellah, province d'El Jadida où il peut être consulté.

Direction Régionale de Coopération Sociale
BP 2179 Douar Ghazaf Cas 20102
TEL: 06-40-15-00-42 Fax: (05)20-25-41-42



المندوبية الجهوية للتجهيز والنقل
- ص.ب 2179 شارع الوزار قرب تقاطع الدوار البيضاء
42 30 25 00 06 - 05 20 25 41 42

N° 1353/PA

Région de Marrakech

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTESIMPLIFIÉE
« Au rabais ou à majoration »
N°: 06/S/2024(Séance publique)

Le 02/04/2024 à 11H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié au rabais ou à majoration, ayant pour objet : **L'exécution des Etudes techniques et Suivi des Travaux d'Aménagement des Etablissements Scolaires Primaires relevant de la direction provinciale Safi en Quatre (04) lots séparés :**

Lot n°1 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement de Sept (07) Etablissements Scolaires Primaires relevant de la Direction Provinciale de Safi/AREF MS, aux Communes Territoriales : SAFI - HRARA - EL BEDDOUZA Province de Safi

Lot n°2 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement de Sept (07) Etablissements Scolaires Primaires relevant de la Direction Provinciale de Safi/AREF MS, aux Communes Territoriales : SAFI - BOUGUEDRA - SIDI TUIJI Province de Safi

Lot n°3 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement de Treize (13) Etablissements Scolaires Primaires relevant de la Direction Provinciale de Safi/AREF MS, aux Communes Territoriales : SAFI - ELGHAIJE - LAMRASLA - TOUABET Province de Safi

Lot n°4 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement de Dix (10) Etablissements Scolaires Primaires relevant de la Direction Provinciale de Safi/AREF MS, aux Communes Territoriales : SAFI - JAMAAT SHEM - SAADLA - SIDI AISSA - MOUL BERGUEJ - LAHDAR - LAIKHATI Province de Safi

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le confinement provisoire et estimation sont faits comme suit:

Lot N°	Confinement provisoire en dirhams		Estimation de la prestation en dirhams TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	3 500,00	Trois Mille Cinq Cent Dirhams	175 000,00	Cent Soixante Quinze Mille Dirhams TTC
02	3 500,00	Trois Mille Cinq Cent Dirhams	175 000,00	Cent Soixante Quinze Mille Dirhams TTC
03	3 400,00	Trois Mille Quatre Cent Dirhams	170 000,00	Cent Soixante Dix Mille Dirhams TTC
04	3 100,00	Trois Mille Cent Dirhams	155 000,00	Cent Cinquante Cinq Mille Dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. Toutefois le dossier technique doit comprendre: Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activité exigé :

- * D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages
- * D15 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages
- * D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

N° 1354/PA

إعلان
عن تقديم مبرارة التوظيف في درجاتنا من الدرجة الثالثة

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
المكتب الشريف
لمراسلة
قيادة أموكفة
بمراكش

تلقم جماعة حداثو 2024064729 على الساعة التاسعة صباحا مبرارة لتوظيف نعلي من الدرجة الثالثة (08 من المدرسة الجماعية حداثو، جماعة حداثو، قيادة أموكفة، مراكش)

شروط:
- تعدد التخصصات المطلوبة في المبرارة كما يلي :

الدرجة	التخصص المطلوب	الشروط المطلوبة	المتاسب المتباري بشاها
الدرجة الثالثة	الهندسة المدنية - الاتصال العمومية - التصبر أو البناء	01-ديبلوم التلقي المتخصص المسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني المؤهلة لتسلم هذه الشهادة طبق المرسوم 2.86.325 بتاريخ 9 يناير 1987 - بمن تلقم علم لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات أو التبرعات المعتمدة بقرار توزير المكلف بالإدارة العمومية وتدريب الإدارة، طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 بتاريخ 30 أبريل 2012 المتعلق بشهادات المطلوبة لتوظيف مختلف الدرجات المعتمدة بموجب الاتفاقية الأسفلية.	01

- بعدد عدد المتاسب المتباري بشاها في منصب واحد (08) تخصص الهندسة المدنية - الاتصال العمومية - التصبر أو البناء ، و تخصص لمسية من 25 % من هذه المتاسب لغاثة الاتصاف المتوارين على صفة معلوم أو معلول أو محلول أو محسني قديم و 7% منها لغاثة الاتصاف المعاقين المعاملين لبطاقة شخص معاق مشددة طبقا لأحكام المادة 8 من المرسوم 2.97.218 و الصادر في 18 شعبان 1418 الموافق لـ 19 شتنبر 1997.

يشتمل المبرارة على التمارين الكتابية والشفوية أو تطبيقية تعدد مهنيا ومهنتيا وفي الجدول التالي:

نوع الاختبار	الموضوع	المدة	المعدل
الاختبار الأول	موضوع يتعلق بالجماعات الترابية	(2) ساعة	2
الاختبار الثاني	موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب ويشتمل موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية	3 ساعات	3
الاختبار الشفوي أو التطبيقي	يتعمق حول مواضيع واقتضايات مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهنة المرغوبة بالدرجة المطلوبة بشاها	30 دقيقة	3

تتمتع من الاختبار الكتابي نقطة إضافية تراوح ما بين 0 و 20 - وتعتبر الفصاحة كل نقطة تساوي أو تقل عن 05 من 20. يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحون الحاصلون على معدل لا يقل عن 12 من 20 في الاختبار الكتابي دون الحصول على نقطة إضافية.

تعتبر لجة المبرارة لاجبة المترشحين التاجعين في حدود عدد المتاسب المتباري بشاها ولاعبة الاتقال مرتين حسب الاستطاقة من بين المترشحين الحاصلين على معدل عام لا يقل عن 10 من 20 دون الحصول على نقطة إضافية.

تحدد شروط المشاركة في هذه المبرارة كما يلي:

- أن يكون المترشح من جنسية مغربية.
- أن يتمتع بالحقوقي الوطنية وأن تكون له القدرة العقلية والبدنية لممارسة الوظيفة العمومية.
- أن يبلغ من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في تاريخ يناير من السنة الجارية. ويمكن تمديد حد السن الأقصى لفترة تعادل فترة التخصيص أو العمل تصحيحا لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة.
- أن يكون حداثا للتقديم أو الشهادة المطلوبة لتوظيف الدرجة المتباري بشاها كما هو مبين في الجدول أعلاه ولا يعد شهادة التاجح ون بلجل أي ديبلوم أو شهادة غير المستوى أو التخصص المطلوب.

يكون ملك الترشيح من الوثائق التالية:

المطلب خطي الترشيح لاجتياز المبرارة، بين فيه الإسم الشخصي والعائلي للمترشح وعنوانه الشخصي ورقم هاتفه وبيده الإلكتروني.

نسخة مشهود بخطبتها أصل من الوثائق المنصوص عليها في التخصص المطلوب أو إحدى الشهادات المعتمدة له طبقا لمقتضيات النظم الجارية بها العمل ، ولا يعد شهادة التاجح ون بلجل أي ديبلوم أو شهادة غير المستوى أو التخصص المطلوب.

نسخة مشهود بخطبتها أصل بطاقة التعريف الوطنية.

نسخة ذاتية المترشح لتصل صورة حديثة.

نسخة من الشهادة التي تثبت صفة معلوم أو معلول الأمانة أو محسني قديم أو محسني قديم (بالنسبة للمتوارين على هذه الصفة).

نسخة التسجيل في نواع الاتصاف في وضعية إعاقة (إسمية للاتصاف في وضعية إعاقة).

ترخيص من الإدارة المشددة لاجتياز المبرارة بالنسبة للمترشحين الذين يمتثلون صفة موقوف، تحت طائلة رفض أو الحذف من اللائحة النهائية للتاجعين.

نسخة وثيقة تثبت توفر المترشح أو المترشحة على القدرات والمهارات العلمية التي تتطلبها ممارسة الوظيفة المطلوبة بشاها عند الاقتضاء.

إثارة على الوثائق المطلوبة، فإن المترشحين التاجعين بصفة نهائية في هذه المبرارة ملزمين بتسليم مظاريف بالوثائق الإدارية المطلوبة تلمس التعين بالوثيقة العمومية.

تودع ملفات الترشيح مباشرة بمكتب الخطيب بجماعة حداثو مطلع وعمل بالاسلام ، أو ترسل عبر البريد الإلكتروني للجماعة الترابية حداثو قيادة أموكفة مراكش بالمعروف وبتلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية، وبعد أكل أجل الإيداع الترشيحات يوم 02/04/2024 هو أكل أجل تقويمها وسيتم استبعاد أي ملف لا يتضمن الوثائق المطلوبة أو وضع خارج الأجل.

سيتم نشر لائحة المترشحات والمترشحين المقبولين لاجتياز المبرارة وإعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي: www.emploi-public.ma وعلى بويمة المغربية لغاثة الجماعات الترابية www.gcr.gov.ma وبه عا نشر بشاها استكفاء المترشحين لاجتياز المبرارة

N° 1355/PA

H79 PROMO
Création de société SAREL
RC 617185

Suite à un acte sous-seing privé, en date du 23/01/2024, il a été créé les statuts de la société H79 Promo, sise à 96 Bd Anfa étage 7 App 71 Casablanca, qui stipule :

- 1/ Dénomination : H79 Promo
- 2/ Forme : SAREL
- 3/ Adresse : 96 BD ANFA Résidence le Printemps étage 7 App 71 Casablanca
- 4/ Activité : Promotion immobilière.
- 5/ Durée : 99 ans à partir du commencement de l'exploitation
- 6/ Capital social: Le capital social est fixé à 100.000,00 DHS réparti entre :

Aboulanoir Hicham 50000,00 DHS soit 500 parts sociales de 100 DHS chacune.
Sabri Hassan : 50000,00 DHS soit 500 parts sociales de 100 DHS chacune.

7/ Gérance : La gérance est assurée par Aboulanoir Hicham Cin B0326486. Le dépôt légal a été fait le 04/03/2024 au tribunal de commerce de Casa sous le numéro 909046 registre de commerce n°617185.

N° 1330/PA

TRIVOG-SAREL

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/01/24, il a été constitué une SAREL :

- 1. Dénomination : TRIVOG-SAREL
 - 2. Capital : 200 000,00 Dh
 - 3. Associé et gérance : M. HAMZA BELCAID et M. HAMZA BENALI
 - 4. Siège : Res. Panorama Gh 1, Imm 1, Etg 3, Bureau N°12 Sidi Maarouf-Casa
 - 5. Objet : Agence de voyages
 - 6. Durée : 99 Années.
- Le dépôt légal et le RC ont été effectués au Greffe du TC de Casa par le CLREN date du 12/03/24. Sous le numéro 617967

N° 1358/PA

STE "FIDMAG-CONSEIL" SAREL
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99
AR MODA
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/03/2024 enregistré le 06/03/2024, il a été établi les statuts d'une société SAREL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination: AR MODA
- Objet :
- Marchand de Vêtements Confectionnés en gros.
- Marchand effectuant importation exportation
- Prestation de tous services.
- Siège Social : 45, Rue Abdellakder Mouftakar Etage 2, Appartement N° 4, Casablanca
- Durée : 99 ans.
- Capital Social : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr RHARROUR YOUSSEF : 1.000 Parts
Gérance : La société administrée et gérée par Mr RHARROUR YOUSSEF le gérant Unique, CIN N° BK678213 et demeurant à : RES LES PALMIER, IMM 18, ETAGE 3, APT 18, H.H.

CASABLANCA.
- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 12/03/2024 Sous N° 910227 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 618.297/ Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 1359/PA

FIDCONSEIL SAREL AU
61, AVENUE LALLA YACOUT N°85 ETG 2 CASABLANCA
CESSION DE PARTS
- Sié JIMA RENT
- CAR SAREL -
RC N°498715
IF N°50184441

Approbation de la cession de parts sociales

1- Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire enregistré à Casablanca en date du 05 Février 2024, les associés de la Société à Responsabilité Limitée -JIMA RENT CAR SAREL- au capital de 100 000,00 Dirhams ayant son siège social au 18, RUE EL MOKHTAR EL GUEMAOUI CASABLANCA, ont décidé ce qui suit :

L'approbation de la cession de parts sociales réalisée par Mr SALAH EDDINE MAAROUF de 250 parts sociales au profit de Mr SOUFIANE MAAROUF. Et de la cession de parts sociales réalisée par Mme AICHA EN-NAJI de 250 parts sociales au profit de Mr SOUFIANE MAAROUF

La nomination de Mr SALAH EDDINE MAAROUF, de Mr SOUFIANE MAAROUF, et de Mr ALI MAAROUF, gérants de la société. La société sera valablement engagée vis à vis de tous autres tiers par la signature séparée de l'un des gérants ci-dessus nommés.

II - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 11/03/2024 sous le N°910128.

N° 1360/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB
DIRECTION REGIONALE D'AGADIR
AVIS DE REPORT
CONSULTATION
OUVERTE

Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Lundi 25 Mars 2024 à 15 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1er, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N°59/DRA/2023(P1609039) = Travaux de Génie Civil dans les réseaux d'accès et de transmission au niveau de la DC Laïyoune- Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale / Division Administrative et Financière /Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1er Agadir. Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

N° 1361/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KENNIFRA
CERCLE EL KBABE
CAIDAT AIT ISLAQ
COMMUNE TERRITORIALE AIT ISLAQ

**PROGRAMME PREVISIONNEL
ANNEE BUDGETAIRE 2024**

En application de l'article 14 du décret n° 2-22-431 de 15 chaboune 144403 Mars 2023 relatif aux marchés publics, le Programme prévisionnel des marchés et des lots de commandes que la Collectivité Territoriale d' Ait Islaq envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 est comme suit :

Objet de Travaux	Nature des Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le Lancement	Coordonnées des services concernés	Marchés réservés ou PME
Construction de mur de clôture au nouveau quartier Centre Ait Islaq	construction	Nouveau quartier Centre Ait Islaq	Appel d'offres ouvert	juin 2024	Services Technique Tél : 0535399040	Réservé aux PME
Dallage des Rues des Quatiers du Centre Ait Islaq	Dallage	Commune Ait Islaq	Appel d'offres ouvert	juin 2024	Services Technique Tél : 0535399040	Réservé aux MGE
Station rechargement et Pompage	ACHAT DE Pompe Electrique	Boulabtes et Boulabghar	Bon de Commande	Mai 2024	Services Technique Tél : 0535399040	Réservé aux PME
Adduction Eau Potable	Creusement de Puits dans divers douars de la Commune	Commune Ait Islaq	Appel d'offres ouvert	Septembre 2024	Services Technique Tél : 0535399040	Réservé aux PME

N° 1356/PA

Royaume du Maroc
Archives du Maroc



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
الجمهورية المغربية
GEMER I REVOGEO

**PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL
(2024 - 2026)**

Maître d'ouvrage: Archives du Maroc
Année budgétaire: 2024

Le programme prévisionnel des marchés qu'Archives du Maroc envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025 et 2026 est présenté après :

a) Prestations de fournisseurs

Année budgétaire 2024						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Achat de fournitures pour le traitement et la conservation préventive des archives	285.000,00	Archives du Maroc Rabat	Appel d'offres ouvert	Juillet	

Présentation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Achat de fournitures pour le traitement et la conservation préventive des archives	Archives du Maroc Rabat

b) Prestations de services

Année budgétaire 2024						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Hébergement et hébergement du site web des Archives du Maroc	33.000,00	Archives du Maroc Rabat	Appel d'offres ouvert	Février 2024	
02	Entretien et maintenance de matériel et logiciels informatiques	350.000,00	Archives du Maroc Rabat	Appel d'offres ouvert	Juillet 2024	

Présentation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2025		
N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Entretien et maintenance de matériel de numérisation	Archives du Maroc Rabat
02	Entretien et maintenance d'onduleurs APC MGE Galaxy 300 et d'un onduleur 15 KVA.	Archives du Maroc Rabat

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	La sécurité, la surveillance et le gardiennage des locaux des Archives du Maroc	Archives du Maroc Rabat
02	Le nettoyage et l'entretien des locaux des Archives du Maroc	Archives du Maroc Rabat

N° 1357/PA

Etude de Maître Khalil MOUTTAHID Notaire à Oujda Bd Med V Imm Baraka 1er Etage n°6, Tél: 0536704466 -LA STE D.M.B.B IMMOBILIER-S.A.R.L RC N°23251.

Capital social: 10.000,00dh. Siège social: Angle Rue El Mourabidine et Ezziyani N°17 et 122.

Clôture de Liquidation Aux termes du procès-verbal notaire reçu par Maître Khalil MOUTTAHID Notaire à Oujda en date du 29/02/2024, Enregistré à Oujda le 01/03/2024, RE 5951; OR 5429, les associés de la société «D.M.B.B IMMOBILIER S.A.R.L.» au capital de 10.000,00 dh, décident ce qui suit:

1-Radiation et clôture de liquidation de la société «D.M.B.B IMMOBILIER-S.A.R.L.

2-Partage des propriétés objet des titres fonciers n°164476/02, 164477/02, 164478/02, 164479/02, 164480/02, 164481/02, 164482/02, 164483/02, 164484/02, 164485/02, 164486/02, 164487/02 et 164488/02 appartenant à la société dénommée «D.M.B.B IMMOBILIER-S.A.R.L.

3-Attribution aux associés de la société dénommée «D.M.B.B IMMOBILIER-S.A.R.L.» des propriétés appartenant à ladite société. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda en date du 11/03/2024 sous le N° 4953.

N° 1363/PA

Etude de Maître Khalil MOUTTAHID Notaire à Oujda «CAFE SOLIDAIRE» Siège Social: Oujda, Hay Al Qods Imm n°18 Bd Ennakhlil. Publicité d'Un Acte de Gérance Libre

Aux termes d'un acte de gérance libre authentique reçu par Maître Khalil MOUTTAHID, Notaire à Oujda, en date du 15 et 20/02/2024, enregistré à Oujda le 22/02/2024 OR 4700 RE 5161, Mme Maria MEDOUNI a donné en gérance libre, au profit Mr Hamid EL MRABET et Mr Mouhcine CHETOUANI, la totalité d'un Fonds de commerce dénommé «CAFE SOLIDAIRE» à l'usage d'un CAFETIER sise Oujda Hay Al Qods Imm n°18 Bd Ennakhlil inscrit au tribunal du commerce d'Oujda au nom de Mme Maria MEDOUNI sous le numéro 67720, comprenant: -L'enseigne et le nom commercial sous lequel il est exploité; -La clientèle et l'achalandage y attachés. Pour une durée de TROIS (03) ANS renouvelable à la demande des deux parties et qui commença à courir à compter du 1er/02/2024.

N° 1364/PA

CABINET AL ISTICHAHYA CONSULTING -S.A.R.L.-BOUZNKA Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Constitution Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/02/2024, il a été établi

les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination : " SWIKA ZIN" S.A.R.L AU Siège Social : DOMICILIE CHEZ 4 BUSSINESS CONSULT COMPTA à LOT 24 AMAL 183 AL GHAZALI TEMARA. Associe Unique : - Mr. EL HOUMADI MOHAMMED, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales

Objet : - PROMOTION IMMOBILIERE; Durée: 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS. Gérance : la société est gérée par Mr. EL HOUMADI YOUSSEF.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de 1ère instance de Témara sous le N° 13053 RC N°141917.

N° 1365/PA

AHI NEGOCE SARL au capital de 100.000DHS Siège social : 7 RUE LIEUTENANT FERNAND LA VILLETTE, Casablanca. RC 432281 CASABLANCA

RESSOLUTION anticipée I- Au terme du PV de la dissolution anticipée du 03/01/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société AHI NEGOCE. II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 07/02/2023 sous le N°857501.

Pour avis et mention.

N° 1366/PA

Fiduciaire May Consulting 7, Rue Lieutenant Fernand La villette, Casablanca. 0522 638995

Création de société « S INTERNATIONAL BUSINESS TRAVEL COMPANY » = SIBTC «SARL» Au terme d'un acte SSP en date de 20/11/2023 à CASABLANCA a été établi les statuts d'une SARL, dont les Caractéristiques sont les suivantes: DENOMINATION : « S INTERNATIONAL BUSINESS TRAVEL COMPANY » = SIBTC «L'Objet social :La prestation de services de conseil aux entreprises, L'exploitation d'un établissement de tourisme, L'hébergement et la restauration.

Siège social : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE MOSTAFA MAANI ET 11 JANVIERCASABLANCA Capital social : 100.000,00 Dhs Composé de 1000 parts sociales de 100Dhs, réparties comme suit : 1- MRSONG ZIHAN:340 Parts, 2- MmeZHOU YAMEI:340 Parts, 3- MRSONG XIAOWEI : 320 Parts.

Gérance: La Société est gérée par MRSONG ZIHAN Durée: 99 ans; La création a été effectué auprès Centre Régional d'Investissement de Casablanca, Le20/11/2023 et le RC N°604525.

N° 1367/PA

Table with 10 columns: Type de service, Objet de service, Lieu d'exécution, Mont de prestation, Estimation prévisionnelle de coût de la prestation, Période prévisionnelle de la prestation, Coordonnées de service commercial, Niveau de service. It is divided into three sections: A. Prestations de services, B. Prestations de services, and C. Prestations de services.

N° 1368/PA

ROYAUME DU MAROC




MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
..*
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
CENTRE RÉGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE KENTRA

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 1/2024/CRRAK**

Il est porté à la connaissance du public que l'avis de l'appel d'offres ouvert n°1/2024/CRRAK du 3 Avril 2024 publié dans le journal :

- LIBERATION n° 10165 du 11 mars 2024

ayant pour objet les l'achat de produits chimiques de laboratoire, des produits phytosanitaires et engrais pour les différents Domaines Expérimentaux et Unités de Recherche relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en sept lots :

- Lot n° 1 : Produits chimique sous forme solides pour analyse ;
- Lot n° 2 : Produits chimiques sous forme liquide pour analyse ;
- Lot n° 3 : Produits de biologie moléculaire et de culture de tissus ;
- Lot n° 4 : Produits phytosanitaires (Herbicides) ;
- Lot n° 5 : Produits phytosanitaires (Fongicides) ;
- Lot n° 6 : Produits phytosanitaires (Insecticides) ;
- Lot n° 7 : Engrais.

est modifié comme suit :

- Lot n°3 : Quarante trois mille neuf cents Dirhams et quatre vingt Centimes (43 900,80 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;

au lieu :

- Lot n°3 : Quarante trois mille neuf cents Dirhams et soixante sept Centimes (43 900,67 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;

Les autres termes restent inchangés.

N° 1368/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TETOUAN
COMMUNE MALALIENNE



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°01/2024

Le 15/04/2024, à 10h, il sera procédé au Bureau de Mr. Le Président De La Commune Malalienne, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relative au :

TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA PISTE RELIANT CENTRE DE LA COMMUNE MALALIENNE ET LIEU DIT "DOKKARA" A LA COMMUNE MALALIENNE - PROVINCE DE TETOUAN -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service technique de la COMMUNE MALALIENNE. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme T.T.C de : **UN MILLION QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIX HUIT DIRHAMS, ZERO CENTIMES (1 059 378,80 DHS)**
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DH)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°692-23 du (20 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et pièces relatifs aux marchés publics, en application des dispositions de l'article 135 du décret précité N°2-22-43.

- Les plis des concurrents doivent être déposés par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation :
 - * Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiments et de travaux publics :

Secteur	Classe	Qualification exigée
(B)	5	(B-1, B-3, B-5, B-10 ou B-10)

- * Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 1370/PA

ROYAUME DU MAROC




MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
..*
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
CENTRE RÉGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE KENTRA

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 2/2024/CRRAK**

Il est porté à la connaissance du public que l'avis de l'appel d'offres ouvert n°2/2024/CRRAK du 3 Avril 2024 publié dans le journal :

- ITTIHAD AL ICHTRAKI n° 13.695 du 12 mars 2024
- LIBERATION n° 10165 du 11 mars 2024

ayant pour objet l'acquisition du matériel d'irrigation pour les Domaines Expérimentaux d'El Menzeh et de Sidi Allal Taxi relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en lot unique.

est modifié comme suit :

تعد الإشارة إلى أن طلب العروض هذا مخصص للمقاولات الصغيرة جداً، والصغيرة والمتوسطة الوطنية، للتعاونات أو اتحاد التعاونيات والمقاولين الذاتيين، نظراً لتعددية المدة 148 من المرسوم رقم 2-22-431 بتاريخ 15 شتنان 1444 الموافق لـ 8 مارس 2023 المنطق بالمصفاة العمومية.

au lieu :

تعد الإشارة إلى أن طلب العروض هذا مخصص للمقاولات الصغيرة جداً، والصغيرة والمتوسطة الوطنية، للتعاونات أو اتحاد التعاونيات والمقاولين الذاتيين، نظراً لتعددية المدة 481 من المرسوم رقم 2-22-314 بتاريخ 15 شتنان 1444 الموافق لـ 8 مارس 2023 المنطق بالمصفاة العمومية.

Les autres termes restent inchangés.

N° 1369/PA

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale
Rabat-Salé-Kenitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ (national) sur offres de prix
N°04/2024**

Le 26/03/2024 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat Salé Kenitra, sis à Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 04/2024 pour Etude géotechnique et structurelle et diagnostic technique approfondi du bâtiment du CHP de Sidi Kacem en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de **475 740,00 DHS TTC (Quatre Cent Soixante Quinze Mille Sept Cent Quarante Dirhams TTC)**.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **9 500,00 DHS (Neuf Mille Cinq Cent Dirhams)**.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification suivant :

Qualification	Désignation	Qualifications définitives exigées
Qualification EL.2	Expertise des bâtiments non courants	EG.2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 1371/PA

Société - SMILE DENTAIRE AL ADARISSA -
- Siège social :
Bd Al Adarissa Groupe 06, Rue 03, 2ème étage, N°01, Sidi Moumen - Casablanca - Capital : 100.000,00 Dhs - RC N° : 349341
Aux termes du PV de l'AGE du 15/01/2024, il a été décidé ce qui suit :
1. Approbation du changement de nom commercial de la société de YOUNES DENT SARLAU à - SMILE DENTAIRE AL ADARISSA - SARLAU.
2. Mise à jour des statuts suite aux modifications. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 12/03/2024 sous le N°10623

N° 1374/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE CHU Ibn Rochd -CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DES PRIX N°029/2024/CHUIRC
Le 26/03/2024 à 9h 30 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 029/2024/CHUIRC du 26/03/2024 pour : ACHAT DES PRODUITS DE COU-CHAGE (Lot unique) - centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 644 760,00 DHS TTC (Six cent quarante mille sept cent soixante dirhams toutes taxes comprises)
* Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1375/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication
Département de la culture
Direction régionale de la Culture
Région de Béni Mellal Khenifra
CONSERVATION REGIONALE DU

PATRIMOINE CULTUREL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 01/CRPCBK/2024
Le 10/04/2024 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de la direction régionale de la culture pour la région Béni-Mellal Khenifra sis Bd. Abdelkrim el khattabi Beni Mellal à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 01/CRPCBK/2024 relatif aux :

Travaux de restauration et de Réhabilitation de la Kasba de Tadla commune territoriale de kasba Tadla, Province de Beni Mellal. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 10386960,00 dhs = DIX MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT SIX MILLE NEUF CENT SOIXANTE DH.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 200.000,00 dhs (DEUX CENT MILLE dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 ,32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret et à l'arrêté du ministre délégué chargé du budget N°1692-23 du 23/6/2023 relatif à la dématérialisation des procédures ,des documents et pièces relatifs aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1376/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 05/2024/DGM
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Cooperatives et union de cooperatives et aux auto entrepreneurs
08/04/2024 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 05/2024/DGM, pour : La maintenance du système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aéroport de Rabat-Salé (Préfecture de Salé).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Cinquante Cinq Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams TTC (255480,00 Dirhams TTC)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 01/04/2024 à 10h00 à l'aéroport de Rabat-Salé. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1377/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL COMMUNE BNI HASSANE

Avis d'appel d'offre ouvert national sur offres de prix N°02/2024/CT B1

Le lundi 01 avril 2024, à 12 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de La commune Bni Hassane, sise au siège de la commune Bni Hassane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, sur offres des prix, N°02/2024du 01/04/2024 à 12 heures pour :

- Location des engins au profit de la commune Bni Hassane - Lieu : Commune Commune Bni Hassane
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent soixante-dix-sept mille huit cent quarante dirhams toutes taxes comprises (177840,00 dirhams).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de TROIS mille dirhams (3.000,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°9 du règlement de consultation.

N° 1378/PA



المملكة المغربية
وزارة التثقيف
شعبة التثقيف
إقليم بني ملال
معمارة بني ملال
مكتب الشؤون الاقتصادية والشؤون الإدارية

قرار حول بحث المنافع والمضار

إلى السيد رئيس مجلس عمادة بني ملال

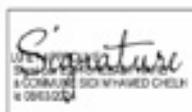
بناء على قانون التثقيف رقم 113-14 المتعلق بتجمعات المدرس بتعليمه التثقيف الشريف رقم 115-85 الصادر في 20 رمضان 1436 الموافق لـ 07 يوليوز 2015 تامة المدة 100 والمادة 103 منه.
بناء على تعليمات الفصل الرابع من المرسوم الشريف الصادر في 3 شوال 1382 (20 غشت 1914) المتعلق بقواعد المؤسسات الوطنية المنشوطة أو التثقيف و 05 المصنف التي أوتيت له الصفة.
بناء على القرار الوزيري الصادر في 22 رمضان الثالثة 1352 (13 أكتوبر 1933) الذي تم بمقتضاه التزيب المؤسسات التثقيف الغير الملائمة والتثقيف كما تم تغييره وتعديته.
- وذلك لبقاء طلب التثقيف في 2024/01/02
- و الذي لمدمرنا به العولم يقيد رقم المصنف الوطنية : 002204
للعمل على ربطها : مطاعة القدم التثقيفي
- والعمل الثانيان : دور المهرجات

بالر :

العمل الأول : أن يبتأ المكلف من المنافع والمضار منه 15 يوما مبرمجة لبدء من تاريخ 2024/03/08 إلى غاية إغلاق العمل بتاريخ 2024/03/28.
العمل الثاني : وضع جدول البحث ب : عمادة بني ملال الشراي : معتمدة الوتري حيث يمكن للمصوم تعيين ملاحظاتهم وذلك خلال أوليات العمل الرسمية.

قرار من : عمادة بني ملال الشراي بتاريخ 08/03/2024

إعداد الرئيس




N° 1372/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech - SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'ANNULATION DEL'APPEL D'OFFRES N°01/INV/2024

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 2-a) de l'article N°48 du Décret n° 222-01 du 15 Chaâbane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que l'AO/N°01/INV/2024, relatif à l'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement des lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de Marrakech et sept lots séparés:

- Lot N°01 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement du Lycée qualifiant ABI ELABBAS SEBTI (Arrondissement GUELIZ) à Marrakech.
- Lot N°02 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement du Lycée qualifiant HASSAN II (Arrondissement GUELIZ) à Marrakech.
- Lot N°03 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement du Lycée qualifiant IBN AABAD (Arrondissement GUELIZ) à Marrakech.
- Lot N°04 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement du Lycée qualifiant ZINEB NAFAZOURA (Arrondissement GUELIZ) à Marrakech.
- Lot N°05 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement du Lycée qualifiant YOUSSEF BEN TACHAFINE (Arrondissement SIDI YOUSSEF BEN ALI) à Marrakech.
- Lot N°06 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement du Lycée qualifiant MOUSSA IBN NOUSSAYR (Arrondissement SIDI YOUSSEF BEN ALI) à Marrakech.
- Lot N°07 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement du Lycée qualifiant IBN TOUMERTE (Arrondissement MENARA) à Marrakech.

Appel d'offres publiées au journal suivant:

- RISSALAT AL OUMMA sous N°:12672 du: 23/02/2024page :12

A été annulé

N° 1373/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 08/02/2024 à Casablanca il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée Associé Unique SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination : - RK GLOBAL AFFAIRS- SARL AU
Siège social: 21 RUE ABOU ABDELLAH NAHIF RIES BEN OMAR ETC 4 APPT 10 MAARIF CASA-BLANCA.

2- Objet social : - FABRICANT DE CAISSES OU BILLOTS POUR EMBALLAGE PAR PROCÉDES MECANIQUE (FABRICANT DE) -CAISSES D'EMBALLAGE (MARCHAND DE).

3- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C. 617389

4- Capital social : s'élève à 100.000,00 il est divisé en 100.000 parts sociales de 1000,00dh chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir :

M. RIDOUAN KHENCHOUCH : 1000,00 PARTS
Soit au total : 1000,00 PARTS

5- La Gérance : la société est gérée par le gérant de M.RIDOUAN KHENCHOUCH pour une durée illimitée.
6- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

7- Immatriculé au registre de commerce sous le N° 617389 /2024.

N° 1379/PA

-FICASUD- S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandourzi
Bloc F n° 7 Guéiz
Marrakech
Tel : 05 24 44 77 29 - 05 24 42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
SOCIÉTÉ "BELLADIDA"
(société en liquidation)

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE

SIÈGE SOCIAL : CERCLE EL BOUR, COMMUNE EL OUIDANE, PROPRIÉTÉ MARROUK, BUREAU N° 3 - MARRAKECH AU CAPITAL SOCIAL DE 5.000,00 DH

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire datée du 16/11/2023, il a été décidé :

- 1- La ratification du rapport du liquidateur de la société;
- 2- De donner quitus général et sans réserve au liquidateur de la société notamment Mme RACHIDA EL HIMER;
- 3- La déclaration de la clôture de liquidation de la société;
- 4- La radiation du registre de commerce de la société;
- 5- Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 13/03/2024, sous le n° 159386.

Pour extrait et mention N° 1380/PA

CABINET AL ISTICHARIYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél / Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.
«MERIEMAGRI» S.A.R.L.A.U

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
SIÈGE SOCIAL: DR LAHRAR CHERRAT BOUZNIKA.

RC : 4923 IF: 24819505
Au siège social : DR LAHRAR CHERRAT BOUZNIKA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée D'associé unique «MERIEMAGRI» SARL AU. A décide ce qui suit :
Première résolution : Cession des parts sociales ;
L'associé unique Mr. ABDELKABIR EL OMRI prend acte de cession de 1 000 parts sociales au profit de Mr. EL FAIZ NAJIB, titulaire du CIN N° HA21607.

Deuxième résolution: Démission du gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant.

L'associé unique accepte la démission de Mr. ABDELKABIR EL OMRI, titulaire du CIN N° TK184, de ses fonctions gérant de la société «MERIEMAGRI-SARL AU et nomme Mr. EL FAIZ NAJIB nouveau gérant de la société.

Troisième résolution : Transfert du siège social L'Assemblée générale décide le transfert du siège social du DR LAHRAR CHERRAT BOUZNIKA au RDC N°178 LES ROSES 2 BOUZNIKA.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de 1ère instance de BENSLEMANE sous le N°149 RC N°4923.

N° 1381/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°05/2024/DGRID du 05/04/2024 (SEANCE PUBLIQUE)

Le Vendredi 05 Avril 2024 à 10 heures 30mn, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tada s/s au Quartier Administratif à Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : Travaux d'entretien du matériel hydromécanique dans le périmètre irrigué du Tada.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchés-publics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf mille dirhams (9.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de Quatre Cent Quatre Vingt seize mille trois cent vingt dirhams toutes taxes comprises (496.320,00 DH TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.
Il est prévu une visite des lieux le Lundi 25 Mars

2024, le rendez-vous est fixé à 10 heures au siège du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et de Drainage de FORMVA du Tada à Fquih Ben Salah. Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.

N° 1382/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL AU RABAI OU A LA MAJORATION N° 062824DGRID DU 05/04/2024 (SEANCE PUBLIQUE)

Le Vendredi 05 Avril 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tada s/s au Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres au rabais ou à la majoration, ayant pour objet: **Travaux d'entretien des conduites des réseaux d'irrigation sous pression dans le périmètre du Tada.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre Mille Dirhams (15 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à :

- Montant Minimum : Cinq Cent Mille dirhams Toutes Taxes Comprises (500 000,00 DH TTC)
- Montant Maximum : Un million dirhams Toutes Taxes Comprises (1 000 000,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le dossier technique prévoit l'un des certificats de qualification et de classification, ou sa copie certifiée conforme à l'original, délivrée par le Ministère chargé de l'Agriculture, comme suit :

• Ancien système :

Branche d'activités	Qualification	Classe minimale demandée
4 : Travaux de pose de canaux portés et conduite d'irrigation	4.4 : Travaux de pose de conduites de grands diamètres	4

• Nouveau système :

Branche d'activités	Qualification	Classe minimale demandée
6 : Pose de conduites d'irrigation	6.2 : Travaux de pose de conduites de moyens et grands diamètres	5

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le **Lundi 25 Mars 2024** le rendez-vous est fixé à 10 heures, au siège du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et de Drainage de FORMVA du Tada à Fquih Ben Salah.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.

N° 1383/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agdal	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kintra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17
Tanger	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Tanger	Arrivée	08:19	09:19	10:19	11:19	12:19	13:19	14:19	16:19	17:19	18:19	19:19	20:19	21:19	22:19	23:19

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Tanger	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Kintra	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Rabat	Départ	06:53	07:53	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53	20:53	21:53
Agdal	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Casa Voyageurs	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25	22:25
Casa	Arrivée	08:19	09:19	10:19	11:19	12:19	13:19	14:19	16:19	17:19	18:19	19:19	20:19	21:19	22:19	23:19

* trains ne circulant pas les Samedis, Dimanches et jours fériés
** trains circulant uniquement les Vendredis, Dimanches et jours fériés

Ligue des champions

Nuit magique pour Arsenal, de retour en quarts 14 ans après

Arsenal a forcé le verrou des quarts de finale de la Ligue des champions, une première en quatorze ans, mardi en mettant au tapis un FC Porto plus expérimenté mais emporté au bout du suspense et des tirs au but (4-2 t.a.b.)

Les jeunes "Gunnners", avec l'aide du buteur Leandro Trossard (41e, 1-0), se sont hissés dans le Top 8 grâce à leur gardien David Raya, vainqueur de ses face à face devant Wendell puis Galeno, celui-là même qui les avait terrassés dans le temps additionnel à l'aller (1-0).

Le capitaine Martin Odegaard, l'ailier vedette Bukayo Saka et les deux recrues stars de l'été, Kai Havertz et Declan Rice, n'ont eux pas tremblé pour offrir à leurs supporters, extatiques, la nuit dont ils rêvaient depuis une petite éternité.

Comme en 2010, date de son dernier quart de finale, Arsenal a renversé les Dragons portugais pour y accéder, après s'être incliné à l'aller.

La manche retour a été moins éclatante qu'à l'époque de Samir Nasri et Nicklas Bendtner (5-0, après une défaite 2-1 à Porto), mais l'explosion de joie n'en a pas été moins forte au regard du scénario, tendu et inédits.

À l'échelle d'Arsenal, ce retour au sommet avait le goût de l'ivresse et les supporters l'ont fait comprendre en transformant l'Emirates, enceinte à la ferveur parfois contenue, en chaudron alimenté de la première à la dernière minute.

Cette équipe d'Arsenal, de retour en C1 après sept ans d'absence, a trouvé les ressources pour surpasser patiemment mais avec détermination un club habitué aux joutes continentales, guidé par l'insubmersible Pepe, 41 ans, trois titres et 120 matches de Ligue des champions au compteur.

La jeunesse de William Saliba, Rice ou Saka l'a finalement emporté en brisant au



passage une malédiction de leurs aînés, éliminés sept fois d'affilée en huitièmes de finale entre de 2011 à 2017.

Fort de l'avantage acquis à l'aller, le FC Porto a joué le coup à l'ancienne, pourtant. Les joueurs de Sergio Conceição ont tout fait pour casser le rythme, et l'ambiance, avec des remises en jeu retardées et des circuits de passes au ralenti derrière.

Cela a considérablement agacé les fans anglais et produit l'effet escompté, d'abord, avec des Gunnners s'épuisant à exercer un pressing constant, mais souvent trop peu utile.

Saka a fait chauffer les gants de Diogo Costa (13e) et il a fallu encore près d'une

demi-heure à Arsenal pour cadrer sa deuxième frappe, mais avec réussite cette fois.

Le capitaine Odegaard a transpercé le dernier rideau d'une sublime passe croisée pour Trossard et l'ailier belge, titularisé à gauche en l'absence de Gabriel Martinelli (pied), a enroulé sa frappe pour contourner Pepe et son gardien (41e, 1-0).

Le passeur norvégien a failli enfile la cape de super-héros en marquant à son tour (67e), mais l'arbitre français Clément Turpin a sanctionné un très léger tirage de maillot de Kai Havertz sur Pepe dans l'action menant au but.

De l'autre côté du terrain, les Dragons

au maillot bleu et blanc n'ont eux craché que des flammèches que David Raya a éteintes sans frayeur, avant de devenir le héros de la dernière séance.

Même Galeno, redouté après son but de l'aller et pour sa dynamique récente (six buts et trois passes décisives en six matches), n'a rien montré ou presque jusqu'à son tir au but arrêté par l'Espagnol.

L'actuel leader de Premier League connaîtra l'identité de son futur adversaire des quarts vendredi lors d'un tirage au sort fréquenté par des gros poissons comme le Bayern Munich, le FC Barcelone, le Real Madrid, le Paris Saint-Germain et le tenant du titre Manchester City, entre autres.

Porté par sa jeunesse, le FC Barcelone retrouve enfin les quarts

Heureusement, il y a la Masia! A nouveau porté par les jeunes talents de son centre de formation, le FC Barcelone s'est qualifié mardi pour les quarts de finale de la Ligue des champions pour la première fois depuis 2020 en battant Naples (3-1).

Un succès primordial tant sur le plan sportif qu'économique pour le quintuple champion d'Europe, largué dans la course au titre en Liga (3e à 8 points du Real Madrid, 1er) et qui comptait sur ce rendez-vous pour relancer sa saison.

Car en plus d'offrir aux supporters catalans l'occasion de continuer à rêver au niveau européen, ce billet pour les quarts garantit également au Barça quelques millions d'euros supplémentaires pour renflouer des caisses toujours dans le rouge.

Décimé par les blessures, avec les absences de Gavi, Pedri, De Jong, Balde et Ferran Torres, le Barça a encore pu compter sur trois de ses pépites formées au club: Pau Cubarsi, 17 ans, Fermin Lopez, 20 ans et Lamine

Yamal, 16 ans.

Le premier, défenseur central, a été impérial au côté d'Araujo en musclant l'avant-centre nigérian Victor Osimhen, buteur à l'aller et systématiquement mis hors-jeu ou stoppé par le jeune espagnol, élu homme du match pour son premier match européen.

"Il a été le meilleur joueur du match. Depuis qu'il est avec nous, il ne cesse de nous surprendre, c'est un joueur qui doit rester au Barça pour la vie", l'a encensé l'expérimenté Sergi Roberto sur Movistar+.

Le second, titularisé au milieu, a donné le ton à son équipe avec une activité folle et des prises d'initiatives récompensées dès la 15e minute de jeu.

L'international espoirs espagnol, qui s'était fait un nom en marquant contre le Shakhtar Donetsk en phase de groupes, a fait preuve de sang froid pour ouvrir le score d'un plat du pied droit sur un centre en retrait de Raphinha.

Il a été imité seulement deux minutes plus tard par le latéral portugais Joao Cancelo

(17e, 2-0), au terme d'un contre parfaitement mené par son compère Lamine Yamal, intenable sur son aile droite.

"On a beaucoup de talents, on a une équipe très jeune et c'est vrai qu'ils nous apportent beaucoup entre Lamine, Fermin, Cubarsi aussi qui est vraiment très prometteur...", a résumé sur Canal+ le Français Jules Koundé, sorti vainqueur de son duel avec le phénomène géorgien Khvicha Kvaratskhelia.

Deux buts coup sur coup qui ont fait exploser le stade olympique de Montjuïc, enceinte temporaire des Barcelonais pendant les travaux de modernisation du Camp Nou, devenu pendant quelques instants la "cocotte-minute" que Xavi appelait de ses vœux.

Mais l'euphorie n'a duré que quelques minutes, avant que le Barça ne retombe dans ses travers et laisse la chance aux Napolitains de se relancer, le défenseur kosovar Rrahmani se retrouvant seul dans la surface pour ajuster Ter Stegen (30e).

Le portier allemand, heureusement vigi-

lant sur sa ligne, s'est ensuite envolé pour dévier la tête de Politano au-dessus de sa barre et garder l'avantage avant la mi-temps (35e).

Et comme les Blaugranas aiment se faire peur, ils ont tremblé toute la deuxième période alors qu'ils avaient le match en main, et sont passés proches de la correction à la 80e sur une tête de l'entrant Lindstrom, qui a frôlé le cadre.

Jusqu'à l'arrivée de Sergi Roberto, héros inattendu de la remontada contre le PSG en 2017, et sorti du banc pour offrir le troisième but à Lewandowski après un joli one-two avec Gündogan (83e, 3-1).

Barcelone va désormais pouvoir se mesurer au gratin européen pour savoir si cette qualification est synonyme de retour à la table des grands d'Europe, ou tout simplement une formalité compte tenu des difficultés de son adversaire, méconnaissable 7e de Serie A.

Ce succès permet aussi au club blaugrana de rester en course pour une qualification à la nouvelle formule du Mondial des clubs, qui entrera en vigueur l'an prochain.

Sport

Tirage au sort de la Coupe de la CAF

Un adversaire libyen dans les cordes de la RSB



Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), tenu mardi au siège de la CAF au Caire, a donné lieu à une confrontation entre la Renaissance de Berkane, représentant du football national dans cette compétition, et le club libyen d'Abu Salem.

Les quarts de finale de la Coupe de la CAF seront également marqués par un duel 100% égyptien entre le Zamalek et Modern Future. Les autres rencontres opposeront l'USM Alger (Algérie) à Rivers United (Nigeria) et le Stade Malien (Mali) à Dreams FC (Ghana).

Les matchs des quarts de finale auront lieu du 29 et 31 mars courant (aller) et du 5 au 7 avril prochain (retour).

Pour rappel, la RS Berkane s'est qualifiée à ce stade de la compétition après avoir terminé la phase de poules leader du groupe D avec 14 points (4 victoires et deux nuls).

Ligue des champions d'Afrique

Voici les résultats du tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique (saison 2023-2024), effectué mardi au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire:

Al Ahly FC (Egypte) - Simba SC (Tanzanie)
TP Mazembe (RD Congo) - Atlético Petroleos (Angola)
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - Young Africans (Tanzanie)
ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - Espérance Sportive de Tunis (Tunisie)

Les matchs des quarts de finale auront lieu les 29 et 30 mars courant (aller) et les 5 et 6 avril prochain (retour).

Tests US et anglais pour l'EN U20

La sélection marocaine de football des moins de 20 ans disputera deux matches amicaux face à ses homologues de l'Angleterre et des Etats-Unis d'Amérique, respectivement les 21 et 26 mars, indique la Fédération Royale marocaine de football.

Ces deux rencontres se disputeront sur la pelouse du complexe sportif SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat (21h00), précise la même source.

A cet effet, l'entraîneur de l'équipe nationale Mohammed Ouahbi a convoqué 28 joueurs en prévision de ces deux matches.

Voici la liste des joueurs convoqués: Abdelhamid Ait Boudlal (Académie Mohammed VI de football), Abdeslam Lachehab (FUS Rabat), Fayçal El Meziani (Genk/Belgique), Ayman Arkouik (Huesca/Espagne), Ismail Bakhti (AS FAR), Yanis Benchaouch (Monaco/France), Adam Benaissa

(Elche/Espagne), Ilyas Boumassoudi (Den Bosch/Pays-bas), Naim Biyar (Bologne/Italie),

Saïfeddine Chalghmou (AS FAR), Samir El Mrabet (Strasbourg/France), Nassim El Ouarti (Wehen/Allemagne), Mohammed Zarhouni (Lille/France), Rachad Fettel (Almeria/Espagne),

Ibrahim Ghalidi (Standard de Liège/Belgique), Mohammed Hamouni (Le Havre/France), Mohammed Katiba (Hassania Agadir), Ahmed Khatir (SK Beveren/Belgique), Hamza Katoun (Académie Mohammed VI de football), Reda Laalaoui (FUS Rabat), Abdelhamid Maali (Ittihad Tanger), Ali Maamar (Anderlecht/Belgique), Othmane Maama (Montpellier/France), Abdelhakim Mesbahi (AS FAR), Rachid Sayeh (Espanyol Barcelone/Espagne), Anas Tajaouart (Anderlecht/Belgique), Yassine Talal (Getafe/Espagne) et Yasser Zabiri (Académie Mohammed VI de football).



L'IRT remue le couteau dans la plaie du WAC

Le Wydad de Casablanca (WAC) a perdu à domicile devant l'Ittihad de Tanger (IRT) par 2 buts à 0, mardi soir au stade El Bachir de Mohammedia, en match de mise à jour de la 21^e journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football.

Les Tangérois l'ont emporté grâce à des buts signés El Hadji Kané (11^e) et Ismail Khafi (13^e).

A la faveur de cette victoire, l'IRT grimpe de la 14^e à la 11^e place avec 24 points. De son côté, le WAC occupe toujours la 6^e place avec un total de 33 unités mais avec un match en moins. L'autre match reporté pour le compte de cette journée entre le Youssoufia Berrechid et la Renaissance Berkane devait se dérouler hier. Ces deux rencontres avaient été ajournées en raison de la participation du Wydad Casablanca et de la Renaissance Berkane en Coupes africaines.

Championnat national scolaire des arts martiaux à Agadir

Organisé par le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports en coordination avec l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Souss-Massa et la Fédération Royale marocaine du sport scolaire (FRMSS), cet événement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel des activités sportives scolaires.

Plus de 600 élèves prendront part aux différentes compétitions de cette manifestation sportive dont le karaté, le taekwondo, le judo, le wushu, le tanksodo et break dance.

Cet événement ambitionne de contribuer au développement du sport scolaire, de dynamiser la vie scolaire et de promouvoir et accompagner les compétences sportives prometteuses.

Il a pour objectifs de renforcer l'esprit sportif chez les jeunes, d'inciter les élèves à la pratique sportive, de développer leurs compétences physiques, mentales, sociales, psychologiques et comportementales et de contribuer à la diffusion de la culture du sport et de la compétition chez les générations montantes.

25^{ème} Open d'échecs de Casablanca

La Marocaine Roa Laamim et le Français Jean Pierre Le Roux sacrés champions

La Marocaine Roa Laamim et le Français Jean Pierre Le Roux ont remporté la 25^e édition du tournoi d'échecs Open de Casablanca, qui s'est clôturée le week-end dernier.

La victoire de Laamim lors de ce tournoi, organisé par ChessGameTour en collaboration avec ONChessCoaching et le comité intérimaire de gestion de la Fédération Royale marocaine des échecs, a été obtenue grâce à un total de 7,5

points, contre 5 points pour Lilia Chmaou (2^eme).

Chez les hommes, l'international français Jean Pierre Le Roux a remporté la première place avec un total de 8,5 points, suivi par le champion marocain en lice pour le titre de maître, Yassine Sentissi (7,5 points). La troisième place est revenue au champion marocain Yasser El Hajj Al Khali.

Cette manifestation sportive, qui a vu la participation de 100 joueurs et joueuses de différentes régions du Royaume et de l'étranger, dont 60 joueurs classés, d'éminents maîtres du jeu, et des champions du Maroc dans la plupart des catégories d'âge, a vu Salman Al Moudden remporter le titre dans la catégorie des moins de 20 ans, et Abdelmajid El Morabit dans celle des vétérans.